

La révolution belge au pays de Namur (1787-1790)

L'histoire namuroise de la révolution brabançonne, ou révolution belge ¹, reste à faire. Elle n'a guère été abordée jusqu'à présent que de façon très synthétique, ou sous certains prismes singuliers, personnages ou lieux particuliers. C'est d'autant plus étonnant que notre région fut le théâtre principal des combats et que les soubresauts de sa propre vie publique, au cours de ces années agitées, sont particulièrement intéressants à suivre. Les sources cependant ne manquent pas, et peut-être même les historiens ont-ils été découragés par cette abondance : ouvrages de peu postérieurs aux faits – dont les deux volumes des *Lettres sur la révolution brabançonne* du jeune Adolphe Borgnet ² –, mémoires à tendance souvent apologétique ou justificatrice, courriers, rapports, actes officiels et procès-verbaux de pouvoirs constitués, sans compter une prodigieuse quantité de libelles et pamphlets. Sans prétendre, loin s'en faut, à l'exhaustivité, je tenterai ici un aperçu de cette épopée sous le prisme namurois, replacé évidemment dans son contexte. Mais peut-on qualifier d'épopée cet épisode somme toute assez navrant, sorte de condensé de bien des faiblesses humaines ? Cette révolution fut aussi contemporaine et antithèse d'une autre plus fameuse, tant il est vrai que *les révolutions de France et de Belgique marchèrent en même temps, mais dans un sens tout différent*, comme observait justement le comte Hilarion de Beaufort, gendre du vicomte Pierre-Benoît Desandrouin ³, grand mayeur de Namur en ce temps.

Un despote trop éclairé

Le 5 juin 1781, vers sept heures du matin, une berline fait halte à la porte du pont de Jambes. Le soldat de faction, sans doute encore un peu endormi, s'approche de la portière et demande à qui il a affaire. Une voix lui répond, autoritaire : *Joseph, comte de Namur !* La sentinelle recule d'un grand pas, présente les armes et veut appeler la garde, ce que Sa Majesté empêche. Singulière prise de contact de Namur avec son nouveau comte et empereur, qui voyage incognito sous le nom de comte de Falkenstein, confirmant sa réputation d'homme imprévisible. Installé à l'hôtel d'Harscamp, il sort à pied en prenant pour guide le barbier de la maison. Le lendemain, il est levé à cinq heures pour visiter les forts de la ville et, chose inouïe, il refuse le combat d'échasseurs que l'on veut lui offrir.

-
1. Le vocable de *belgique* était au XVIII^e siècle utilisé dans une forme adjectivale, même s'il commençait aussi à désigner, comme nom de pays, les Pays-Bas autrichiens. Le nom de *Belges* était aussi déjà largement en usage pour nommer leurs habitants.
 2. A. BORGNET, *Lettres sur la révolution brabançonne*, 2 volumes, Bruxelles, 1834, paru avant cela dans le *Journal de Namur* en 1833. Le jeune historien y utilise, comme il l'annonce en préface, *un nombre prodigieux de pamphlets*, les actes publics, les procès-verbaux des corps constitués et les souvenirs de ses concitoyens. Il ne détaille malheureusement pas ses sources. Les citations en italiques non autrement référencées dans le présent article sont extraites de cet ouvrage.
 3. Pierre-Benoît Desandrouin (1743-1811) est une des principales figures namuroises des événements. Issu d'une famille d'industriels de Charleroi, il fut nommé grand mayeur en 1768. Il fut initié à la politique par son beau-père, Patrice-François de Neny, président du Conseil privé, avec qui il entretenait une intéressante correspondance. Magistrat actif et éclairé, il servit avec zèle la politique réformiste de Marie-Thérèse et Joseph II. En butte à l'hostilité de la population, qui pilla son hôtel namurois, il se retira dans sa terre liégeoise de Villers-sur-Lesse, avant d'être nommé trésorier général des Finances des Pays-Bas à la restauration autrichienne. Il vécut alors à Bruxelles, émigra en Allemagne en 1794 et revint l'année suivante pour préserver sa fortune. Retiré de toute vie publique, il mena une vie aisée et mourut en voyage à Venise en 1811.



Joseph II.

Son inauguration officielle n'a lieu que quelques semaines plus tard, le 27 août, en son absence et selon un rituel séculaire. Joseph II y est représenté par le duc de Saxe-Teschen ⁴ ; celui-ci est reçu par le prince de Gavre, *gouverneur & capitaine de cette ville et province* ⁵, qu'il vient de tancer vertement pour ne lui avoir pas donné du « monseigneur » dans un courrier. Au son des cloches et des coups de canon, messieurs des États mènent le long cortège par la ville jusqu'à Saint-Aubain, précédant le prince dans un carrosse à six chevaux. Dans la cathédrale neuve – elle n'a pas quinze ans – et trop petite pour accueillir tout ce monde, devant le dais de velours rouge abritant le portrait de Sa Majesté, le prince jure *sur le corps des saint évangiles et sur les saintes reliques, de garder les églises et sup pôts d'icelle, les nobles, féodaux, oppidans,*

communautés, veuves et orphelins des villes, pays et comté dudit Namur, en leurs droits, coutumes et usages. Il reçoit à son tour le serment de fidélité des six députés représentant le clergé, la noblesse et le tiers état, et le héraut proclame : *Vive Joseph second, Empereur et Roi, comte de Namur !* Le bon peuple répond de même, impatient de profiter des bals et fontaines de vin offerts à l'inauguration de ses nouveaux princes.

Quand ils se délectent de *toutes sortes de mangeailles & de rafraîchissements* au pied de l'arc de triomphe illuminé, les Namurois ne se doutent sans doute pas que ce nouveau règne sera bien différent des précédents. Ils n'imaginent pas que seront fortement malmenés ces *droits, coutumes et usages* auxquels ils sont viscéralement attachés et que s'est engagé à respecter le fils aîné de Marie-Thérèse, quatrième de seize enfants. Inspiré des Lumières, impatient de gouverner et d'égaliser son modèle Frédéric II, Joseph II ne comprendra jamais qu'il y a un monde de la Prusse paysanne et docile aux mille nuances de l'empire des Habsbourg, ceci à l'inverse de sa mère, qui a su mener à bien des réformes institutionnelles réelles sans bousculer les traditions. Moderne et réformiste, il veut transformer brutalement son empire, faire malgré eux le bonheur de ses peuples en réglant le détail de leur vie, jusqu'à la date des kermesses, processions et dédicaces. Monté sur le trône, il n'a de cesse de réformer son empire. Dès octobre 1781, son édit sur la tolérance civile reconnaît la liberté de culte, ouvrant les fonctions publiques aux juifs et aux protestants, autorisant *de facto* des pratiques interdites par l'Église catholique, comme le mariage civil et le divorce. En mars 1783, *de sa certaine science, pleine puissance et autorité souveraine*, il fait le tri des ordres religieux, supprimant ceux qu'il juge *inutiles au bien du prochain et à la*

4. Albert de Saxe, duc de Teschen (1738-1822), fils du roi Auguste III de Pologne, avait épousé en 1766 l'archiduchesse Marie-Christine. Conjointement à celle-ci, il était gouverneur des Pays-Bas depuis 1780. Sur la description de la cérémonie, voir M. GALLIOT, *Histoire générale ecclésiastique et civile de la ville et province de Namur*, t. 5, Liège, 1788, p. 235.

5. François-Joseph-Rasse, prince de Gavre (1731-1797), 31^e et dernier gouverneur du comté de Namur, succéda en 1773 à son père dans ce poste, après avoir mené une carrière militaire couronnée du grade de général-major. Déchu pour avoir prêté serment aux États pendant les troubles, il fut réintégré moyennant excuses et repentirs, et prêta encore serment au nom de François II. Il s'exila en Autriche en 1793 ; il y accueillit à la frontière la fille de Louis XVI et fut jusqu'à sa mort grand-maître d'hôtel de cette princesse.

société civile, dispersant les communautés et confisquant leurs biens pour construire écoles et hôpitaux ; par la même occasion, il abolit les confréries. Par l'édit du 16 octobre 1786, il heurte de front les évêques des Pays-Bas, fermant les séminaires épiscopaux au profit d'un seul séminaire général établi à Louvain : critiques acerbes de son enseignement, classes désertes, insurrection des élèves mécontents, rien n'y fait, l'empereur s'obstine et fait même intervenir la troupe. Au premier rang des protestataires, on trouve l'évêque de Namur, Albert-Louis de Lichtervelde ⁶, qui refuse d'envoyer ses séminaristes à Louvain. À vrai dire, il n'est guère de mesure de Joseph II qui trouve grâce aux yeux de ses sujets : même l'édit sur les cimetières, pourtant inspiré par d'élémentaires considérations d'hygiène, fait l'objet le 20 juillet 1787 de remontrances tardives des États de Namur sur la contagion dont les citoyens seraient atteints si on les enterrait à côté de protestants...

Le coup de pied dans la fourmilière



L'archiduchesse Marie-Christine et Albert de Saxe.

Dans nos provinces, le pouvoir impérial est délégué aux gouverneurs généraux, l'archiduchesse Marie-Christine, sœur de l'empereur, et son époux le prince Albert de Saxe, duc de Teschen. Il ne peut être exercé qu'en accord avec les autorités de chaque province, en vertu de privilèges et de coutumes fort jalousement gardés, renouvelés à chaque prestation de serment, et d'ailleurs consacrés par les traités d'Utrecht et de Rastadt ; ceux-ci n'ont laissé les Pays-Bas à l'Autriche que moyennant ces restrictions, moins pour en protéger les peuples que pour borner une puissance potentiellement menaçante. Les États de chacune des provinces ont ainsi le droit essentiel d'accorder ou de refuser les subsides réclamés par le gouvernement, comme ils veillent au respect des lois et usages locaux. À Namur, les lois doivent être formellement validées et publiées par les conseillers du souverain bailliage, cour féodale supérieure du comté héritière du conseil des pairs médiéval. Sans entrer dans le détail de l'organisation politique namuroise de l'époque, il est nécessaire d'en tracer les grandes lignes pour comprendre les événements qui vont suivre.

Au cœur du pouvoir provincial, on trouve les États, assemblée des députés des trois ordres. L'état du clergé comprend l'évêque de Namur, les sept supérieurs des abbayes de la province, l'archidiacre de Saint-Aubain et le doyen de Notre-Dame. L'état noble réunit les seigneurs du comté prouvant six quartiers de noblesse en ligne

6. Né en 1715 d'une vieille famille de noblesse flamande, Albert-Louis de Lichtervelde mena la plus grande part de sa carrière ecclésiastique à Saint-Bavon à Gand. Désigné pour le siège épiscopal de Namur en juin 1779, il y fit son entrée solennelle le 14 novembre 1780 et mourut en sa ville épiscopale en 1796. Sa résistance aux réformes voulues par Joseph II lui valut une biographie tardive, mais au titre flatteur (Th. POODT, *Albert-Louis comte de Lichtervelde, l'héroïque évêque de Namur, 1779-1796*, Gand, s.d.)

masculine. Quant au tiers-état, il est composé du Magistrat de Namur et d'un représentant des *vingt-quatre corps de métiers de la ville de Namur*. Une députation permanente siège le mercredi et le samedi, limitée à deux députés de chaque état. Les États sont présidés par le gouverneur de la province, assisté d'un lieutenant et surtout d'un conseiller pensionnaire, appelé aussi « greffier des trois membres », qui est en fait le chef de l'administration civile ; en 1789, celui-ci est Henri-Joseph Petitjean de Prez, qui a commencé sa carrière comme substitut du procureur général au Conseil de Namur et échevin de la ville. Les États votent les subsides pour l'empereur à charge pour la province de Namur. Traditionnellement, le souverain demande plus pour avoir moins, mais en tout état de cause, les sommes sont modestes : on parle, en 1770, d'environ 70 000 florins, soit moins de 2 % du budget du gouvernement. La charge est partagée entre les États et le « plat pays » ; les premiers la répartissent entre leurs trois ordres, tandis que les baillis recouvrent par commune la contribution de la campagne.

Le pouvoir urbain, ou Magistrat, se compose du grand mayer, nommé à vie, et de sept échevins se partageant comme aujourd'hui les responsabilités urbaines. Tous sont nommés par le souverain et l'un d'eux est « conseiller pensionnaire », charge créée par Marie-Thérèse pour assurer un contrôle du gouvernement sur la gestion urbaine. D'autres personnages gravitent autour du Magistrat : le bourgmestre, distinct alors du mayer, est un receveur sans voix délibérative, nommé par le souverain ; le « second élu » ou « petit bourgmestre », nommé par les métiers, est un fonctionnaire chargé de la police urbaine et des bâtiments. Le lieutenant mayer est un adjoint du grand mayer chargé des poursuites criminelles ; enfin, le lieutenant de police, autre adjoint, a un rôle de commissaire de police.

On remarquera la présence aux deux niveaux de pouvoir des *vingt-quatre corps de métiers de la ville de Namur*, à la représentation réduite, mais dont la montée en puissance de la bourgeoisie rend l'influence bien réelle. Chaque métier a son représentant, qui le consulte sur les points à délibérer et les *vingt-quatre* sont traditionnellement présidés par le mayer des febves (forgerons), qui est ainsi le premier des bourgeois. Au début de l'agitation, celui-ci est Robert-Joseph Arnould. Il est pointilleux quant à ses prérogatives, à l'image de ses collègues dont Borgnet raconte qu'ils ont un jour rejeté un impôt minime sur la bière en faisant simplement procès-verbal : *Inn'nos plait nin...*

En 1788, Gailliot ⁷ se répand encore en mielleuses louanges sur le souverain, *un des plus grands empereurs que l'Empire d'Occident ait eus depuis Charlemagne, en valeur, en sagesse & en bonté. Sa présence inspire à tout le monde partout où il se trouve, la plus vive joie. L'amour, le respect & l'admiration pour sa sacrée personne, s'expriment et se manifestent dans tous ceux qui ont le bonheur d'être à portée d'admirer l'affabilité, la douceur & la popularité de ce monarque*. Tout le monde ? Voire... Des tendances opposées se font jour dans les pouvoirs et assemblées. D'un côté, les « joséphistes » ou « royalistes », qui soutiennent la politique d'un empereur à qui, souvent, ils doivent beaucoup. De l'autre, les « statistes », qui appuient des États opposés aux réformes, des États qui en sont toujours aux lettres emplies d'un respect obséquieux, mais où l'on sent poindre, sous des mots inédits, des idées neuves et sulfureuses : qui donc, jusque-là, aurait-il osé parler de « nation » ou de « constitution » pour désigner respectivement les représentants des trois ordres ou les

7. M. GALLIOT, *op. cit.*, t. 2, Liège, 1788, p. 265.

anciens privilèges du comté ? Au Conseil provincial, les josphistes sont les de Stassart, le père puis le fils ⁸, Pierre-Gaspar Dubois, Jean-Baptiste Barbaix, Pierre-Charles Huart ⁹; les statistes ont pour nom Jean-Baptiste Grosse (procureur général), Juste-Joseph Posson (greffier), Henri-Joseph de Severin et Pierre-Jacques Le Bidart. Deux députés des États provinciaux de Namur, Philippe-François de Neverlée, seigneur de Baulet, et Charles-Amour de Baillet, seigneur de Gesves, sont aussi des hommes qui comptent à la tête de l'opposition. Au Magistrat de la ville, les fidèles à l'empereur sont le grand mayeur Desandrouin, l'échevin pensionnaire Jean-Jacques de Godenne, l'échevin François-Ghislain Grosse. Leurs adversaires ont pour nom Jean-Claude de Marotte de Montigny, Philippe de Ponty ¹⁰, Louis-Augustin Fallon ¹¹. Des gens dont on va reparler...



Jacques-Joseph de Stassart, buste F.-J. Denis, 1788, Musée de Groesbeek de Croix.

Par deux édits datés du 1^{er} janvier 1787, Joseph II entend frapper un grand coup : de deux traits de plume, il supprime les institutions des anciennes principautés. Dorénavant, les Pays-Bas seront soumis à un Conseil général du gouvernement des Pays-Bas présidé par un ministre plénipotentiaire ne dépendant que de lui, conseil qui remplacera le Conseil d'État, le Conseil des Finances et le Conseil privé ; au plan territorial, ils seront divisés en neuf cercles gouvernés par des intendants et subdivisés en 64 districts ayant à leur tête des commissaires. Tous les tribunaux seigneuriaux, urbains et ecclésiastiques, sont supprimés et les magistrats révoqués, pour être remplacés par un tribunal de première instance dans chacun des 64 chefs-lieux de district, avec deux conseils royaux d'appel et un Conseil souverain de justice, instance suprême et unique du pouvoir judiciaire. Dans tous les cercles politiques et judiciaires, c'est la consternation et la colère. Les édits sont transmis à Namur le 20 mars, les

8. Jacques-Joseph de Stassart (1711-1801). Fils d'un brasseur de Charleroi, il mena une carrière d'avocat puis de magistrat couronnée en 1764 par la présidence du Conseil de Namur, qu'il exerça pendant 25 ans avant d'y être remplacé par son fils en décembre 1788. Fidèle soutien de la Couronne et de sa politique réformiste, il fut sans cesse en butte aux États de la province et au Magistrat de la ville, attachés à leurs privilèges et traditions. Il fut fait baron à la restauration autrichienne, en 1791.

Jean-Jacques-Augustin de Stassart (1737-1807), fils du précédent, fut également fidèle à Joseph II dans sa présidence du Conseil, ce qui le contraignit à se réfugier à Givet. Il reprit ses fonctions lors des deux restaurations autrichiennes, non sans chercher à se venger, mais dut émigrer à Vienne en 1794. Il n'en revint qu'en 1805 et vécut encore deux ans, retiré dans sa propriété d'Assesse. Son *Journal*, édité en 1976, est une source importante sur les événements de 1792-1793.

Goswin de Stassart (1780-1854), petit-fils et fils des précédents, acquis aux « idées nouvelles », fut préfet du Vaucluse sous l'Empire, premier président du Sénat belge et premier gouverneur de la province de Namur, par ailleurs écrivain et haut dignitaire de la franc-maçonnerie. Sa statue trône sur le square portant son nom, à l'ancienne porte de Bruxelles.

9. Pierre-Charles Huart, fidèle à Joseph II, fut nommé en 1788 au Conseil de Namur. Substitut du procureur général, actif dans la répression des troubles, il dut se réfugier à Givet et sa maison fut pillée. Réintégré à la restauration, mais en butte à l'hostilité des États, il fut démis avec une maigre pension. Il fut conseiller à la Cour d'appel de Liège de 1800 à sa mort en 1817.

10. Philippe de Ponty (1741-1824), membre de l'État noble en 1771, échevin noble en 1787, fut le dernier grand mayeur de Namur, nommé le 26 mars 1792 malgré son enthousiasme révolutionnaire, après son beau-frère de Marotte de Montigny. Il s'adapta ensuite habilement à tous les changements de régimes.

11. Louis-Augustin Fallon, échevin en 1787, pensionnaire des États et malgré cela échevin à la restauration autrichienne, occupa aussi de hautes fonctions sous tous régimes, jusqu'à sa mort en 1829.

États sont convoqués une première fois pour en prendre officiellement connaissance, puis à nouveau, le 1^{er} mai *pour être pris telle résolution que le bien du service de S.M., et le véritable intérêt du peuple exigeraient*. Entre-temps, l'intendance du nouveau cercle de Namur a été installée, et sans surprise, on y trouve des fidèles à l'empereur : Desandrouin comme intendant, de Godenne et Barbaix comme commissaires, Grosse, comme secrétaire. Le vent de la rébellion saura sur qui souffler.

À Bruxelles, le comte de Belgiojoso ¹², ministre plénipotentiaire depuis 1783, a pris la présidence du nouveau gouvernement général et il répond sèchement aux réclamations respectueuses des États. Réponse du berger à la bergère, les États de Brabant refusent les subsides le 19 avril, en raison des entorses portées par le souverain à la « Joyeuse Entrée », c'est-à-dire au serment fait par lui au début de son règne de respecter les droits et coutumes.

Sentant la menace, le gouvernement sursoit le 14 mai à l'établissement des nouveaux tribunaux, notamment à Namur, le souverain ayant appris *que le public n'étant pas encore bien instruit du vrai but du nouvel arrangement des tribunaux qu'il n'avait voulu donner à ses peuples que comme un bienfait pour leur procurer une administration de la justice plus prompte et moins dispendieuse que du passé, avait pris contre cet arrangement des impressions désavantageuses*. Ce report est officiellement publié à Namur le 19 mai *en présence des conseillers du souverain bailliage de ce pays et comté, en la forme et manière accoutumées et à l'affluence du peuple*. Le lendemain, forts de ce succès, les députés demandent que soit aussi suspendu l'édit créant l'intendance.

Les anciens tribunaux, dont le Magistrat de la ville, reprennent donc provisoirement leurs fonctions, mais les vingt-quatre corps de métiers refusent que ses membres josphistes nommés à l'intendance reprennent leurs fonctions : *Nous regardons, écrivent-ils, la nomination de l'une ou de l'autre de ces personnes comme un malheur pour la nation, parce qu'elle ne lui inspirerait que la crainte et la défiance si contraires au respect et à la soumission qu'elle doit à ses magistrats*. Les édiles visés, de Godenne et Barbaix, démissionnent de l'intendance et entendent reprendre leur siège d'échevins, porteurs de la dépêche les y nommant de nouveau, mais leurs anciens collègues du Magistrat les laissent lanterner dans l'antichambre, leur envoyant deux émissaires porteurs de ce message : *Messieurs, nous sommes faits pour obéir aux ordres de LL. AA. RR. et les respecter, comme nous les respectons en tout temps ; mais dans cette circonstance, nous sommes chargés de vous dire que nous ne pouvons y obtempérer, vu qu'il y a une représentation à ce sujet faite en trois membres à LL. AA. RR.*

La fronde namuroise n'est pas isolée, et le gouvernement, inquiet de cette unanimité et doutant de la fiabilité de l'armée, veut calmer les esprits en annonçant la prochaine convocation des États de la province. Le 15 mai 1787, les députés accueillent cette nouvelle avec une apparence de confiance qui ne cache pas leur réel sentiment : *Il ne nous est cependant pas permis de dissimuler que nous sommes certains que la religion de S.M. a été surprise, qu'on lui a caché ses vrais intérêts qui*

12. Louis-Charles-Marie, comte de Barbiano et de Belgiojoso (1728-1802), général-major dans l'armée et diplomate expérimenté, fait prince d'Empire par Joseph II, était un homme raffiné, spirituel et galant. Il se fit construire un hôtel à l'emplacement de l'actuel Palais royal, ainsi qu'un temple à Vénus dans le parc de Bruxelles. Instruit personnellement par Joseph II de ses projets, il n'en fut en rien l'auteur, mais sa morgue naturelle cristallisa contre lui la vindicte publique, jusqu'à le rendre responsable des pénuries causées par un hiver rigoureux plutôt que par l'application de l'Édit éternel de 1786 imposant la libre circulation des grains.

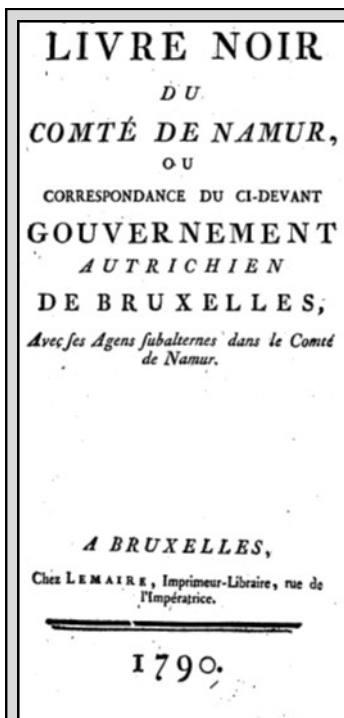
nous sont si chers, et que les atteintes formelles que l'on donne au pacte constitutionnel de la province, cimenté du lien le plus sacré, de celui du serment prêté réciproquement par S.M. en qualité de comte de Namur et ses fidèles sujets, sont l'effet d'une information mal conçue, mal dirigée, et proposée au-dehors des vues toujours bienfaisantes de S.M. Et plus loin : On veut nous rassurer et entre-temps on innove tout, juridiction civile, criminelle, religieuse, financière, politique, organisation des lois et tribunaux ; en un mot on change la nation, ses droits, ses usages, sans le concours, sans la moindre participation de l'État, partie contractante dans le pacte social, qui contient les obligations que S.M. a promises et jurées à son peuple, ainsi que celles de ses sujets. C'est surtout cette nouvelle institution de l'intendance qui agite les députés : *Cet établissement est d'autant plus effrayant que tout y est mystère. On ne connaît point assez, ni l'étendue des matières qu'on lui attribue, ni les instructions qui le dirigent, ni les commissions qui y autorisent ; on ne connaît même les noms de ceux qui en font les fonctions que par le bruit public et le pouvoir illégal qu'ils commencent à s'arroger.* Jamais sans doute, on n'a vu les États de Namur si hardis ! Ils ont l'appui des *Vingt-quatre*, qui exigent aussi la suppression de l'intendance, nouveauté contre laquelle ils font *les protestations les plus formelles*, engageant le Magistrat à n'avoir aucune communication avec de Godenne et Barbaix. Dans une « remontrance » faite au Magistrat, ils demandent aussi le rapport de diverses mesures rognant les compétences des corporations.

Encore une fois, le pouvoir recule, ou plutôt les gouverneurs généraux Albert et Marie-Christine qui, pour calmer le jeu, prennent sur eux de rapporter le système des intendances et de suspendre le nouveau règlement de procédure civile. Le 4 juin, ils déclarent *tenir en surséance absolue et parfaite, sans limitation ni exception quelconque, toutes les dispositions contraires directement ou indirectement à la Constitution de la province de Namur, ou aux droits, franchises, privilèges, chartes, coutumes, usages et autres droits quelconques ; promettant que les infractions y faites seraient aussi, sans limitation ni exception aucune, de suite redressées et remises dans le même état, comme elles l'étaient avant les nouveautés.* La joie est générale, et dans l'enthousiasme, les *Vingt-quatre* prient *messieurs du magistrat de présenter à ces princes bienfaisants leur reconnaissance sans bornes, leur dévouement respectueux et sans restriction à leur service, et le désir ardent qu'ils avaient tous de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour preuve de leur fidélité inaltérable à leur auguste souverain.*

Reste la question des hommes. Le gouvernement se rend bien compte que des josphistes comme de Godenne, Barbaix et Grosse sont haïs par le peuple ; il consulte le premier d'entre eux, le grand mayer Desandrouin, ainsi que l'évêque, sur leur possible remplacement. Les métiers ont bien sûr leurs propres candidats : sans surprise, ce sont ceux qui se sont montrés les plus ardents contre le pouvoir, des avocats pour la plupart, gens qui figureront bientôt en bonne place dans le fameux *Livre noir* du gouvernement (cf. encart ci-après). Ils proposent aussi le vicomte Henri-Claude de Namur d'Elzée¹³ à la fonction de grand-mayer. *Nous regarderons leur nomination comme un bienfait signalé, écrivent-ils. Notre confiance en elles est*

13. Henri-Claude de Namur d'Elzée (1749-1819) descendait d'une branche bâtarde des anciens comtes de Namur ; le château et le domaine de Dhuy, où il séjourna toute sa vie, constituaient le fief concédé par Jean III en 1421 à son fils naturel Philippe, son ancêtre. Fait chambellan de l'empereur en 1775, député de l'état noble, il fut relativement neutre dans le conflit. Il traversa discrètement les changements de régime, conservant sa fortune et se vouant à l'étude. Son fils aîné Claude, officier de dragons de l'Empire, périt en Espagne.

d'ailleurs un gage certain que le service de Sa Majesté se fera avec plus de promptitude, parce qu'il n'y aura de la part du peuple aucune confiance dans leur gestion. Le peuple aime beaucoup ce député des États, auquel le même *Livre noir* attribue pourtant un *génie très borné*, il le porte en triomphe et offre un bouquet à son épouse, rue des Carmes : c'est peine perdue, car Desandrouin, bien en cour, reste en place, et ce d'autant que le grand mayeur est nommé à vie. Pour le corps échevinal par contre, le gouvernement plie l'échine : on y retrouve Lecocq, avec le titre de pensionnaire, de Ponty, Fallon et Deganhy.



Le livre noir du comté de Namur, ou correspondance du ci-devant gouvernement autrichien de Bruxelles, avec ses agens subalternes dans le comté de Namur, a été publié à Bruxelles en 1790 par les statistes dans un but évident : discréditer le parti joséphiste en illustrant par des documents les basses manœuvres et la mesquinerie et de ses principales personnalités namuroises.

Ce recueil de 140 pages reproduit la correspondance du gouvernement avec ses agents dans le comté, au cours des cinq mois derniers mois du régime, plus précisément du 23 juillet au 19 novembre 1789. Il est précédé d'un avis critique soulignant, non parfois sans quelque raison, *l'imprudence et la sottise, deux qualités qui ont presque toujours distingué le Conseil royal autrichien, pendant les dernières années du règne de Joseph II.*

La première lettre est une liste des noms et adresses *des personnes qui se sont le plus distinguées pendant les troubles de 1787*, envoyée à d'Alton par le colonel de Bleckem, qui précise : *c'est M. le président Stassart qui a eu la bonté de me les donner.* Une bonne soixantaine de personnes sont répertoriées, hommes de tous métiers et conditions, du noble au portefaix, y compris huit ecclésiastiques. Les noms sont assortis de commentaires assez simplistes, voire niais, et plutôt répétitifs : l'un est

dangereux dans un tumulte, l'autre *très-fanatique*, un troisième *très-méchante et animé*. Certains sont *très-bornés*. On y apprend que ces comploteurs se donnent rendez-vous pour conspirer chez le marchand de tabac Mause, rue du Pont, ou chez le marchand de vin Étienne...

Les autres courriers, signés principalement par de Bleckem, le grand mayeur Desandrouin et le président de Stassart, fournissent des informations sur les incidents marquant la montée de la tension à Namur. Ils révèlent aussi les rapports parfois tendus entre les différentes autorités ou l'inquiétude face à la révolution liégeoise. Il y est souvent question des statistes les plus actifs, les Petitjean, Lecocq, Arnould et autres, qui sont espionnés, suivis dans leurs déplacements, évoqués avec une hargne haineuse.

L'opposition des Pays-Bas autrichiens à la politique et à la personne de Joseph II est donc essentiellement réactionnaire. Elle est menée par Vander Noot ¹⁴, médiocre

14. Henri-Charles-Nicolas Vander Noot de Vrechem (1731-1827), avocat issu d'une vieille famille bruxelloise, est sans doute la principale figure de la révolution brabançonne, à défaut d'en être la plus intéressante. Chef de file des « statistes », habile tribun mais jouet des puissances voisines qu'il croyait avoir mis dans sa poche, ce fut avant tout un ultraconservateur borné, hostile à toute réforme et imbu de sa personne. Après avoir pris une grande part à l'insurrection, il devint président du Congrès national des États belgiques unis, ayant réussi à évincer les partisans de Vonck. À la restauration autrichienne, il s'exila au Pays-Bas, où il mourut à un âge avancé.

avocat, grossier, orgueilleux, souvent naïf, aimé par le peuple pour sa truculence, appuyé par les métiers et le clergé pour sa défense passionnée des privilèges et des institutions du passé. Celles-ci sont incarnées par les États, d'où le nom de « statistes » donné à ce parti. Face à lui, un petit groupe d'intellectuels dirigés par Vonck ¹⁵, avocat également. Ce petit homme maladif, lié à Mirabeau, prône une monarchie constitutionnelle et une assemblée où le Tiers état, élu au suffrage censitaire, serait l'égal de la noblesse et du clergé. Ce parti « vonckiste », dit aussi des « Patriotes », reste modéré et bénéficie de sérieux appuis dans le clergé. À ce stade de la révolution, le peuple ne se soucie cependant guère de ces nuances dans l'opposition, tout occupé qu'il est à arracher les affiches, arborer des cocardes, insulter et menacer les suppôts du gouvernement. Les tentatives de celui-ci pour enrayer l'agitation rapprochent d'ailleurs les deux courants dans un nouveau comité patriotique.



Vander Noot et Vonck.

Les choses dégénèrent

Les reculades du pouvoir ne calment pas les Namurois, et si le climat s'échauffe, ce n'est pas seulement dû à l'approche de l'été. Les bourgeois suivent les nouvelles de Bruxelles, arborent la cocarde brabançonne, fraternisent avec les paysans qui arrivent des campagnes, armés de bâtons. Nouvelles et rumeurs, vraies ou fausses, font monter la tension : on parle ainsi d'un nouvel impôt sur les propriétés foncières, de l'établissement de la conscription militaire. De nombreux pamphlets anonymes sont distribués sous le manteau et attisent la tension. Le 3 juin 1787, les députés des États adressent une dépêche aux gouverneurs généraux, décrivent l'agitation qui règne à Namur, *où l'on ne parle que de piller, brûler et saccager tout, où l'on ne manifeste plus aucun respect pour l'autorité.*

15. Jean-François Vonck (1743-1792), avocat au Conseil de Brabant, fut l'un des leaders de la révolution brabançonne. Opposé à l'empereur Joseph II, il fonda début 1789 la société secrète *Pro Aris et Focis* et recruta une armée patriotique. Il rejoignit Vander Noot à Bréda, mais après les victoires de 1789, les dissensions s'exacerbèrent entre son propre courant et le clan conservateur, qui s'attribua le mérite des victoires et prit tout pouvoir à Bruxelles. Plus réaliste que son rival quant au soutien des puissances, il avait aussi une vision politique plus inspirée et démocratique, proche de Montesquieu. Le mouvement vonckiste fut déclaré séditieux et interdit, et son chef se réfugia à Lille où il se rapprocha des milieux révolutionnaires modérés. Vonck y mourut de maladie le 1^{er} décembre 1792.

Les pamphlets

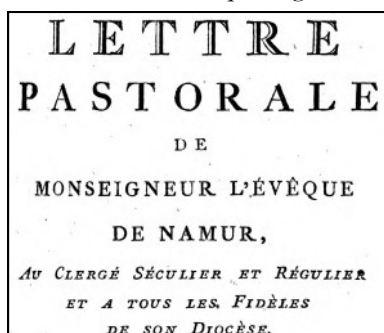
À l'instar des autres bouleversements des XVIII^e et XIX^e siècles, la révolution brabançonne suscita une très abondante publication pamphlétaire. Ces courts écrits politiques, brochures ou simples feuillets, défendent l'une ou l'autre cause par la critique ou la médisance. L'esprit de parti, voire le fanatisme, caractérisent ces imprimés, qui fourmillent donc d'erreurs. Souvent, le pamphlet devient libelle, ajoutant une nuance diffamatoire. Les caricatures sont fréquentes, et l'esprit n'en est pas absent. Un pamphlet remarquable – et bien sûr anonyme – est ainsi constitué par la correspondance factice entre Trauttmansdorf et le général d'Alton, agrémentée de caricatures des deux personnages. Le premier, représentant civil de l'empereur, était partisan de la conciliation, au contraire du chef militaire, qui n'hésita pas à faire tirer dans la foule, en janvier 1789 : on imagine bien la veine qu'un pamphlétaire imaginaire pouvait là exploiter. Certaines collections ont compté 3 000 pamphlets relatifs à ces deux années agitées. Dans la plupart des cas, on ne peut identifier le ou les auteurs du texte ou des caricatures. Le jeune historien namurois Jules Borgnet a passé des années à explorer, selon le mot d'un contemporain, *cette mer de brochures du temps dans laquelle on se noyait aussitôt qu'on y mettait la main* pour y faire la part d'information historique et de chaos partisan.

Le Magistrat craint que les choses ne dégénèrent : il s'agit d'éviter de *faire passer la nation pour turbulente*, d'esquiver les excès plus graves commis dans d'autres provinces. Les métiers aussi s'organisent en brigades, la bourgeoisie place un poste de garde au beffroi, organise des patrouilles dans les rues. On interdit l'entrée de la ville aux étrangers ; la traditionnelle foire de juillet est même ajournée. À défaut d'une véritable force de police municipale, et pour ne pas devoir faire appel à la garnison autrichienne, des corps de maintien de l'ordre s'organisent, qui préfigurent la garde civique du siècle suivant : ce sont les « Volontaires », compagnie de jeunes gens vêtus d'un habit vert orné de parements et de collets rouges, avec veste et culottes jaunes, ou la « Société patriotique », formée de notables plus rassis.

Au nombre des « royalistes », l'un est spécialement visé par la vindicte publique : c'est de Godenne, naguère conseiller pensionnaire de la ville, c'est-à-dire « œil » du gouvernement au sein du Magistrat. Un an auparavant, en un véritable Clochemerle namurois, la curieuse affaire du « gadouage » l'a rendu impopulaire, assez injustement d'ailleurs. La gadoue est, au sens premier, la matière fécale tirée des fosses d'aisances, et l'on peut imaginer qu'elle soit un sujet sensible dans une ville encore privée d'égouts. Depuis des temps immémoriaux, la fonction de « gadouard » était assez libre, et quelques courageux gagnaient leur vie en allant vider dans la Sambre le contenu des fosses, le plus souvent en perdant dans les rues une part de leur fétide chargement. Le bonheur des poissons n'était donc assuré qu'au détriment de l'hygiène publique, et de Godenne a été l'instigateur d'une ordonnance du 7 juillet 1786 sur le gadouage : dorénavant, un seul entrepreneur en serait responsable, selon un cahier des charges bien précis. Le *maître gadouard* ne pourrait utiliser que des tonneaux de 500 pots, bien fermés et entretenus, et serait redevable d'amendes en cas d'écoulement intempestif. Les tonneaux ne seraient plus vidés dans la rivière, mais dans le dépotoir du fossé de la porte de Bruxelles, sous le pont menant au cimetière général, aujourd'hui à la jonction du boulevard Mélot et de l'avenue de Stassart. Enfin, il toucherait pour ce travail une rétribution fixe de 3 florins 5 sols par tonneau. Cette louable mesure a bien sûr fait des mécontents, les vidangeurs privés de leur gagne-pain, et ils sont sans doute les initiateurs du singulier cortège qui part de la rue Notre-Dame un beau jour de juin 1787 et traverse la ville jusqu'à la porte de Bruxelles. Il s'agit d'un convoi funèbre burlesque dont le cercueil renferme quatre mannequins figurant de Godenne, bien sûr, et trois autres josphistes notoires : le

pharmacien Quérité, représenté muni d'une seringue, le marchand Stienon, couvert de harengs, et Mademoiselle Lechat, directrice de l'hospice Saint-Gilles. Comme on peut s'y attendre, le mannequin du ci-devant pensionnaire est lancé dans la gadoue, et un vidangeur déchu s'élance sur lui pour bien l'y enfoncer ! L'armée, prudemment, ne se mêle pas de cette réjouissance populaire d'un goût douteux. Les joséphistes, cependant, craignent de se voir molester autrement qu'en effigie, et certains se réfugient en territoire liégeois. Un autre incident éclate quand le peuple s'oppose au transport pour Gand de 530 sacs de grain, craignant que l'on veuille l'affamer et menaçant le transporteur.

Pas plus à Namur qu'ailleurs, les mesures d'apaisement consenties par les archiducs n'ont l'effet escompté. Le 26 juin 1787, les métiers refusent à l'empereur un subside extraordinaire de 50 000 florins, car il n'a fait que suspendre les mesures contestées sans les rapporter. Les États de Namur donnent aussi leur accord à un projet de confédération proposé par ceux du Brabant pour que les provinces *pussent s'entr'aider et se secourir contre toute infraction de leurs privilèges respectifs*. Quant à l'évêque de Namur, qui ne s'est pas soumis à l'ordre de fermer les séminaires épiscopaux, le gouvernement le juge impropre à gouverner son diocèse et l'envoie dans un monastère étranger au sien, décision annulée trois jours plus tard en raison d'une soumission que Mgr de Lichtervelde nie avoir faite.



Une lettre pastorale de l'évêque circule, imprimée à Valenciennes ¹⁶. Elle est prétendument éditée par un officier français passé par Namur *pour y voir les démolitions de cette ville démantelée* et qui a croisé l'évêque, descendu de son carrosse sur la route d'un exil enduré plutôt que de permettre que ses futurs prêtres *aillent s'infecter à Louvain d'un poison* qui a déjà gâté l'Allemagne. Le prélat a perdu de sa poche, au milieu du chemin, un parchemin contenant le brouillon de sa missive : avant de le lui renvoyer, le

pieux officier a pris sur lui de la faire imprimer pour épargner la censure et une nouvelle disgrâce du gouvernement. La ficelle est un peu grosse ! La lettre contient une diatribe féroce contre la politique religieuse du pouvoir et spécialement contre le séminaire louvaniste chargé de tous les maux. On y apprend qu'*il n'est point de pinceau pour exprimer la désolation des Fidèles du Diocèse dans cette accablante circonstance* de l'exil de son pasteur, dont *le bruit se répandit avec la rapidité de l'éclair jusqu'aux extrémités de la Province*. Quant aux cœurs et aux esprits, ajoute l'opportun éditeur, *rien n'égale la désolation où ce décret les jette*. De son côté, l'évêque y nie avoir cédé devant la menace de sanction, *démarche qu'on pourrait à juste titre taxer de lâcheté, de défection, d'apostasie*.

Décidément, c'est la guerre des nerfs ! Dans une dépêche datée du 6 juillet, l'empereur proteste fermement de ses bonnes intentions et accepte de tenir ses décisions en suspens jusqu'à ce qu'il ait entendu à Vienne les députés des provinces belges. *Mais, ajoute-t-il, si vous continuiez vos excès honteux et démarches inexcusables, alors vous tirerez vous-mêmes toutes les malheureuses conséquences*

16. Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Namur, au clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de son diocèse, Valenciennes, 1787.

qui en résulteront sans faute, ce qu'à Dieu ne plaise ! Joseph II reproche aussi à sa sœur et son beau-frère une faiblesse qui n'a eu aucun résultat ; il les rappelle à Vienne avec Belgiojoso et nomme le comte Joseph de Murray ¹⁷ gouverneur-général par intérim. Il envisage de rassembler de nouvelles troupes, qui ne doivent cependant pas passer la frontière.

C'est la consternation : le peuple s'est attaché à Albert et Marie-Christine, qui ont toujours été entre le marteau et l'enclume, amortissant les coups. À Namur, *les Vingt-quatre corps de métiers* se réunissent le 9 juillet, assurent que la dépêche impériale les a plongés *dans la douleur la plus désespérante*, adjurent les États de retenir les archiducs et de n'envoyer aucun député. Une réunion générale est convoquée à l'Hôtel de ville le 18 juillet. Les trois ordres namurois y délèguent Grégoire, abbé de Waulsort, pour le clergé, le baron de Nerverlée de Baulet pour la noblesse, les sieurs Limelette et Petitjean pour le tiers. On décide finalement d'envoyer une députation à Vienne. Trois Namurois prennent donc le chemin de l'Autriche, au titre de députation de Namur : l'abbé de Waulsort, le baron van der Straeten et l'échevin de Marotte de Montigny. Ils ont mandat de *faire hommage à Joseph II, et l'assurer de la fidélité respectueuse que l'on avait pour sa personne sacrée*, mais n'ont aucun mandat de négocier les droits de la province.

La délégation, forte de 32 personnes, arrive à Vienne le 12 août et est reçue en audience le 15 à midi. Petit, député du Hainaut, donne lecture d'un message lénifiant, supposant que la mise en cause des droits et privilèges des provinces n'est qu'un malentendu. L'empereur reçoit le document d'un air pincé, tandis que Belgiojoso reste silencieux et ignoré de tous. Joseph II se fait présenter les députés, répond brièvement que *son juste mécontentement ne peut s'affaiblir par un vain étalage de paroles* et exige que ses ordres soient exécutés avant toute discussion. Il accorde une nouvelle audience plus cordiale le 17 août et donne à la députation son congé le lendemain, mais il a déjà rédigé sa dépêche n'annonçant de sa part quelque clémence *qu'après qu'il ne restera plus le moindre vestige de tout ce que l'on a osé d'attentatoire à l'autorité souveraine, depuis le 1^{er} avril de cette année*. Dans la foulée, il rétablit toutes les décisions et nominations suspendues, sauf en ce qui concerne les intendants et les nouveaux magistrats, point pour lequel il accepte de négocier.

La révolution semble alors faire long feu, d'autant que de Murray est habile et accommodant ; il aura d'ailleurs à se justifier de sa conduite dans un mémoire. Les États de Namur se bornent à des messes solennelles *pour obtenir une fin désirable, conforme au maintien de l'intérêt général*. Même les États de Brabant, les plus vindicatifs, cèdent sur les préalables mis par Joseph II : ils abandonnent les cocardes tricolores et acceptent de dissoudre les compagnies de volontaires. On y arrive non sans peine et plutôt mal que bien, mais Murray considère que les préalables sont remplis et proclame le maintien des privilèges et institutions. Les États de Namur adressent le 15 octobre des remerciements à l'empereur, non sans rappeler encore une fois leurs griefs : *La justice et l'équité dont votre Majesté nous a donné des marques si sensibles, ne nous laissent aucun doute sur la confiance où nous sommes qu'elle perfectionnera le grand ouvrage qu'elle a si bien commencé, en disposant favorablement sur nos pressantes réclamations*.

17. Joseph, comte de Murray de Melgum (1718-1803), né à Tournai d'une ancienne famille écossaise, fit une belle carrière militaire : feld-maréchal, inspecteur-général de l'artillerie, et propriétaire d'un régiment d'infanterie wallonne. Il fut commandant-général des troupes des Pays-Bas avant d'exercer la fonction de gouverneur-général intérimaire des Pays-Bas, de juillet à octobre 1787.

La question du séminaire général reste la plus sensible : les cours sont reportés du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre, mais quand Murray invite les évêques à envoyer leurs séminaristes à Louvain, ils s'y refusent tous. C'est alors qu'entrent sur la scène des Pays-Bas deux nouveaux personnages, le nouveau ministre plénipotentiaire et le capitaine général des Pays-Bas. Le premier est le comte Franz Ferdinand von Trauttmansdorff-Weinsberg (1749-1827), appelé par Joseph II à plus de fermeté et investi de pouvoirs illimités. Le second est le comte d'Alton, un « faucon » qui a écrasé dans le sang les révoltes en Hongrie et a son idée sur le *système à suivre pour guider le Lion Belgique*.

Les États de Hainaut et de Brabant refusent de voter les impôts. Joseph II leur répond par la dissolution des États et l'abolition de la « Joyeuse Entrée », cet acte confus fondant depuis plus quatre siècles le droit public brabançon dans une énumération de privilèges que le souverain doit accepter pour être reconnu pour tel. Quant à Trauttmansdorff, son premier souci est d'appliquer la décision impériale de réintégrer dans leurs fonctions les personnes dont les États ont obtenu le retrait. Le 17 décembre, il rétablit la plupart des édits suspendus. La question du Grand Séminaire exacerbe aussi les passions : il reste désert, tandis que le recteur de l'Université est limogé et que les professeurs rebelles sont poursuivis. L'agitation s'étend, des bandes armées se forment. Vander Noot, menacé d'arrestation, s'enfuit à Breda.

Quand commence l'année 1788, la tension est à son comble en Brabant : la révolution est encore bien plus brabançonne que « belge ». La preuve ? Tandis que le 8 janvier, le souverain bailliage promulgue sans difficulté à Namur la déclaration du 17 décembre, les conseils de justice brabançons s'y refusent, déchaînant une joie populaire réprimée dans le sang. D'Alton tente de désarmer les bourgeois, fait occuper par la troupe l'Université de Louvain, tandis que le gouvernement menace de déplacer à Gand la cour des gouverneurs généraux. Les armes parlent aussi à Malines, lorsque les étudiants sont chassés du séminaire archiépiscopal, puis à Anvers, où l'évêque est arrêté.

À Namur, en ce mois de janvier, on est surtout préoccupé du « renouvellement de la loi ». Les échevins en place sont démis, Desandrouin est réintégré dans ses fonctions de grand mayeur – qu'il n'avait d'ailleurs jamais résignées en droit – et sont nommés à ses côtés sept joséphistes notoires : Barbaix, Grosse, de Godenne (conseiller pensionnaire), Bauchau, Manderbach, Huart et Douchamps. Les États s'opposent à cette décision, mais tout reste calme. Une chape de plomb couvre la ville ; la garnison est sous les armes et une ordonnance de police, prise le 6 février, interdit de se trouver sans lumière dans les rues après la cloche du soir sonnée. Quant à la presse, elle est à la botte du pouvoir ; il faut dire que l'édit sur les libelles du 22 novembre précédent punit de peines allant jusqu'à la fustigation et le bannissement perpétuel les auteurs, imprimeurs et distributeurs des écrits les plus injurieux pour le pouvoir.

Les mois s'écoulent dans un calme relatif et le 25 juin 1788, les métiers namurois consentent même un subside extraordinaire *dans la ferme persuasion que S.M., par un effet de sa justice et de sa bonté paternelle, daignera avoir égard à la représentation très humble [qu'ils chargent] expressément le mayeur actuel des febvres, à l'adjonction des préposés de la bourgeoisie, de lui représenter le plutôt possible*. Malgré ces velléités d'accommodement, le pouvoir s'assure la majorité au Conseil de Namur en y nommant trois joséphistes, Pierre-Charles Huart, Corneille-Joseph Bauchau¹⁸ et Nicolas-Joseph Tarte. Il faut sans doute voir là l'action de Jean-Jacques-

Augutin de Stassart. Le Conseil peut ainsi déclarer *illégal, séditeuses et attentatoires à l'autorité impériale* les résolutions prises au nom des métiers depuis 1787. De leur côté, les *Vingt-quatre* poursuivent leurs attaques contre les membres du Magistrat, adressant le 12 juillet aux gouverneurs généraux des représentations assez piquantes. Ils accusent de Godenne de malversation, moquent Desandrouin, *sur l'existence duquel on n'était depuis vingt ans rassuré, qu'en le voyant traverser la ville deux ou trois fois chaque année* et Douchamps, dit « l'Américain », *qui ne s'est jamais appliqué à aucune espèce d'étude et auquel on ne connaît d'autre talent que celui de jouer du violon... Nommez-nous, écrivent-ils, des magistrats dignes de notre confiance, et avec lesquels nous puissions donner de plus en plus de témoignages réels de notre fidélité inaltérable, de notre respect et de notre dévouement au service de notre auguste souverain et de vos AA. RR.*

Ailleurs dans le pays, d'Alton poursuit sa sévère politique de répression, au point que Trauttmansdorff suggère son déplacement, ce que Joseph II refuse. Les arrestations se multiplient, de même que l'émigration des « patriotes » recherchés et les désertions au sein de l'armée ; celle-ci est en effet composée en grande partie de soldats d'origine belge, et même majoritairement wallonne, que cette sévère répression révolte. Ceci surtout est gênant pour le pouvoir, car l'Autriche mène contre les Turcs une guerre périlleuse et doit immobiliser une armée d'environ 10 000 hommes aux Pays-Bas, sans compter l'incertitude du vote des subsides. En effet, à la réunion des États de Brabant le 21 novembre, le tiers refuse de voter les impôts ordinaires. Si le Hainaut leur emboîte le pas, les Namurois sont comme à l'ordinaire plus timorés : ils consentent aux impôts en exprimant l'espoir que Joseph II *daignerait, par un effet de sa justice et de sa bonté paternelle, avoir égard aux très humbles représentations que les vingt-quatre corps de métiers avaient eu l'honneur de faire, et à celles qu'ils avaient encore un intérêt puissant de lui adresser.*

Devant ce coup de force du Brabant et du Hainaut, l'empereur annonce le 7 janvier 1789 des représailles contre les deux provinces rebelles et interdit toute nouvelle convocation de leurs États. Malgré cela, ceux de Brabant se réunissent le 26 janvier, entourés par la garnison sur pied de guerre. Les députés, intimidés, votent les subsides majorité contre opposition et d'Alton peut se vanter du succès de sa fermeté. La résistance, dans les mois qui suivent, est surtout religieuse, avec toujours cette question du Séminaire général, très peu général d'ailleurs puisque peuplé seulement d'étudiants luxembourgeois. Le 24 février, l'évêque de Namur rejette comme ses pairs, et malgré les menaces, le nouvel ordre d'y envoyer ses séminaristes. D'Alton s'en plaint à l'empereur : *les prêtres remuent ciel et terre pour échauffer les esprits. La France, si voisine de nous, fournit en ce moment l'exemple de l'autorité attaquée avec succès.*

Le 18 juin, les États de Brabant, convoqués par l'empereur, osent rejeter les projets de réforme malgré la menace de l'armée : la séance est levée, les scellés sont posés, des députés sont arrêtés. Le pouvoir dissout le Conseil souverain de Brabant pour le remplacer par le Grand Conseil de Malines. On est proche de l'explosion. Pendant ce temps, à Namur, le Magistrat veut plaire au pouvoir en votant, comme à Luxembourg, le subside permanent qu'il lui suggère. Le grand mayeur Desandrouin

18. Le josphiste Bauchau sera plus tard parmi les premiers ralliés au régime français. Il sera élu maire de Namur en 1794 et occupera diverses fonctions judiciaires et administratives, notamment conseiller à la Cour de Cassation à Paris jusqu'à la fin de l'Empire.

assure ses collègues échevins que *c'est une occasion heureuse et essentielle de prouver leur zèle et d'empêcher que le refus du subside ordinaire effectué par la cabale ou l'intrigue de la part de quelques mécontents, n'attirât sur la province les malheurs que le Brabant et le Hainaut s'étaient si scandaleusement et si maladroitement attirés*. Il est suivi à l'unanimité, mais pour étendre une telle décision à la province, il faut réunir les États. Les événements n'en laisseront pas le temps.

Les échos de la Bastille

En juillet 1789, la nouvelle de la prise de la Bastille à Paris ne peut bien sûr qu'ajouter à l'exaltation générale. Elle agite le peuple, fait retentir les cabarets de cris exaltés, mais excite aussi les soldats français engagés dans le contingent caserné à Namur, ce dont se plaint de Bleckem, le commandant de la garnison ¹⁹ : *Les têtes de nos soldats François de nation continuent aussi à fermenter ; je crains qu'il n'y ait quelques-uns de ces coquins de Paris, qui sont parvenus à leur faire tenir des lettres ; n'ayant jamais vu un désir aussi violent pour retourner dans leur patrie* ²⁰.

Le 20 juillet, un incident encore bien anodin fait preuve d'un défi certain de l'autorité et donne lieu à un tapage démesuré. On sait qu'un édit impérial de 1786 interdisait de faire accompagner les processions de musique, statues ou effigies ; qu'à cela ne tienne, les femmes vont à la cathédrale, emportent la statue de la Vierge et la mènent en procession de par la ville, malgré les menaces des soldats. Le grand mayeur Desandrouin, *pour prévenir dorénavant ces scènes scandaleuses*, propose que *la statue seule de la Vierge* puisse être portée aux processions autorisées sur base d'une permission donnée au cas par cas par le Magistrat ²¹. Il est en désaccord avec de Stassart, qui estime que le mayeur s'attribue le beau rôle en cette affaire et donne une mauvaise image du Conseil. Leur correspondance avec le gouvernement fait écho de leurs doléances.

Le 22, les villes commençant à se rebeller, d'Alton n'a d'autre recours que de faire appel à la force. Il est confiant en ses garnisons cantonnées à Anvers, Mons et Namur et ne juge pas utile de rappeler l'artillerie parquée à l'arsenal de Luxembourg ; il ne donne pas davantage suite à la suggestion faite le 25 juillet par de Stassart de *faire descendre de Luxembourg le second bataillon du régiment de Wurtemberg* ²². Il suit les instructions de Joseph II, qui lui écrit le 26 que par suite des *nouvelles aussi étonnantes qu'inconcevables* reçues de France, il faut laisser les troupes en place *jusqu'à ce que les têtes qui pourraient s'échauffer en Belgique fussent reposées et frapper un coup fort* à la première étincelle. C'est plutôt un feu d'artifice qui éclate qu'une étincelle, car on s'agite partout : à Tirlemont, à Diest et surtout à Louvain, où une émeute fait 200 morts.

La situation est moins grave à Namur, même si la tension monte entre les bourgeois et la garnison du château. Divers incidents se produisent, jets de pierres ou coups touchant des militaires isolés. Le grand mayeur s'en plaint : *Depuis quelques*

19. Jean-Joseph-Antoine-Ghislain Stauthals, baron de Bleckem (1745-1790), Gantois de naissance, fit sa carrière au régiment de Murray avant d'être nommé en 1787 colonel du régiment de Wurtemberg, 38^e d'infanterie de ligne de l'armée impériale et royale. Commandant de la place de Namur, il s'y montra expéditif dans son aveugle dévouement au pouvoir. Tué au combat, son cadavre connut des outrages posthumes à la mesure de la haine qu'il avait suscitée. Voir à son sujet E. DELMOTTE, *À propos du colonel de Bleckem, officier wallon au service de l'Autriche durant la révolution belge*, dans *De la Meuse à l'Ardenne*, 1990, n° 10, p. 15-30.

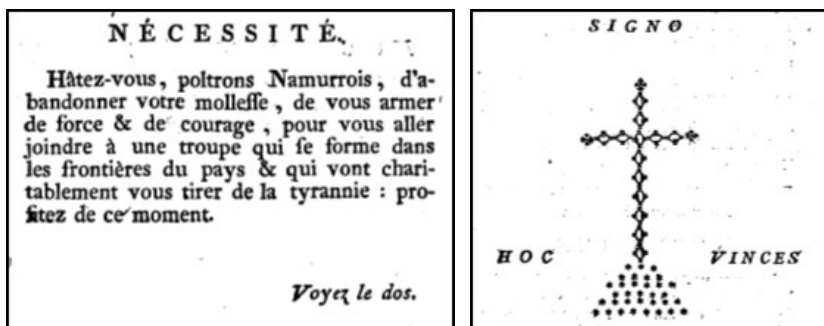
20. *Livre noir...*, lettre du 26 juillet 1789, p. 20.

21. *Livre noir...*, lettre du 23 juillet 1789, p. 15.

22. *Livre noir...*, lettre du 25 juillet 1789, p. 17.

jours, il régnait ici un peu de fermentation agacée & entretenue par les anciens moteurs de l'insurrection de 1787, & par l'explosion arrivée en France ; les cabarets se remplissaient de gens turbulents qui se permettaient des propos indécens & menaçans ; enfin la mésintelligence croissait entre les militaires & la bourgeoisie : l'on pouvait donc prévoir, qu'il y aurait quelques voies de fait ; effectivement elles ont eu lieu, hier, vers les dix heures du soir²³.

Le 27 juillet, un poste de garde est attaqué : l'officier est rossé et un soldat riposte en tuant un bourgeois. Le 29 après-midi, trois musiciens du régiment de Wurtemberg en promenade sont pris à partie devant un cabaret de la chaussée de Bruxelles ; un détachement est envoyé, mais les coupables ont pris la clé des champs. Le lendemain, des lettres anonymes supposées venir de Louvain circulent en ville, qui reprochent aux Namurois leur inaction, appellent à la bagarre et au pillage ; dans l'exaltation, une liste de 37 maisons à piller est établie, celles des josphistes les plus connus. Le colonel de Bleckem ordonne des patrouilles nocturnes et ces projets séditeux restent lettre morte. Le 25 août, un civil s'en prend à un soldat en faction rue des Brasseurs, saisit son arme et traite ses officiers de coquin ; le militaire, un Nivellois de 24 ans, le vise et tire, mais une jeune fille détourne l'arme et le coup ne touche personne.



Un exemple de billet incendiaire circulant à Namur au cours de l'été 1789 (recto et verso).

On s'inquiète aussi de la situation des campagnes, où n'existe aucune maréchaussée. Les nouvelles parviennent en sens divers. À Perwez, à la nouvelle des événements de Louvain, des paysans prennent les armes aux cris de *Vive l'empereur !* et se rendent sur la chaussée pour refouler les agitateurs qui pourraient marcher vers Namur. Au contraire, Sclayn est jugé par de Bleckem *très-suspect pour le patriotisme dont il est très-infecté*. Dans l'ensemble cependant, les villages semblent plus calmes que la ville. Le Magistrat de Namur se fait menaçant face aux dangers de désordre et donne cet avis : *Si quelqu'un, de telle condition qu'il fût, commettait quelque excès de fait ou de parole, tant à l'égard de la puissance civile que du pouvoir militaire, ou des personnes constituées en emploi public, il serait appréhendé, jugé sommairement et puni même de mort, selon l'exigence du cas*. Menaces apparemment assez vaines, car de Bleckem reproche sa mollesse à l'autorité urbaine ; il est plus satisfait du Conseil provincial *étant on ne peut plus honnête et prévenant à mon égard, et m'informant très exactement de ce qu'il découvre*. Il est vrai que de Stassart n'a jamais caché ses sympathies.

Singulières visites que reçoit Namur cet été-là, signe que les temps ne sont pas ordinaires. Le comte d'Artois, futur Charles X, a fui Paris et trouve quelques jours

23. *Livre noir...*, lettre du 27 juillet 1789, p. 21.

refuge dans la cité mosane, ce qui ne rassure pas l'autorité sur les dangers d'une émeute populaire. À quelques jours de là, c'est une bande de séditeux déportés qui arrive en ville, déportation qui ne va pas d'ailleurs plus loin ! D'Alton s'est en effet mis en tête d'arrêter les agités chantant dans les cabarets, de les mener à Luxembourg, puis en Hongrie, et de les incorporer de force dans l'armée. Trauttmansdorff fait cependant libérer ces chanteurs subversifs, que son ordre trouve à Namur.

À Vienne, on perd toute mainmise, et même apparemment toute vision claire des événements de Belgique. En témoigne ce passage d'une lettre adressée par le duc d'Ursel ²⁴ à Vonck et datée du 26 juillet 1789 : *Est-il vrai que les villes de Louvain, Namur et Tirlemont ont été incendiées dans une émeute, que vingt mille habitants ont péri, etc. ? Il circule ici les bruits les plus étranges.* Il n'en est rien, heureusement ! Le ministre plénipotentiaire sent se lever le vent de la révolution et tente le 14 août une concession sur la question sensible du Séminaire général, qui devient facultatif pour les élèves des évêques. C'est trop tard. Vander Noot est parti pour La Haye, avec mandat de traiter directement avec les Provinces-Unies, la Prusse et l'Angleterre ; il y reçoit sourires et promesses, sans se rendre compte que les Puissances ne veulent qu'affaiblir l'Autriche. De son côté, Vonck organise en Limbourg une armée formée de proscrits, de volontaires et de déserteurs ; le pouvoir la nomme ironiquement « armée de la lune », mais menace de mort ceux qui recruteraient pour *les bandes du prétendu complot brabançon*. Le 30 août, Vonck persuade Van der Meersch ²⁵, colonel pensionné de l'armée autrichienne, de prendre le commandement de l'armée révolutionnaire. De nombreux officiers du régiment de Ligne désertent pour la rejoindre et les volontaires affluent de partout. Namur n'est pas en reste, au contraire, tant pour les désertions que pour le recrutement de volontaires, mené à grande échelle par d'anciens officiers. Le colonel de Bleckem se plaint de ne plus pouvoir compter que sur 400 hommes sûrs ; il estime cependant ce contingent suffisant au maintien de l'ordre, car quand l'officier de police propose de former une garde bourgeoise, il refuse, demandant seulement que l'on lui paye des *mouches* (espions) ²⁶. Une information judiciaire des 19 et 20 août 1789 menée par Pierre-Charles Huart fait



Image patriotique figurant le général Vander Mersch en 1789.

24. Wolfgang Guillaume, 3^e duc d'Ursel (1750-1804), propriétaire d'un régiment, décoré par Joseph II et lui devant une partie de sa fortune, était alors en poste à Vienne. Il remit quelques mois plus tard sa démission à l'empereur, ce qui lui valut d'être accueilli en héros à Bruxelles, avec son beau-frère le duc d'Arenberg.

25. Jean-André Van der Mersch (1734-1792), Ouest-flandrien de naissance et de cœur, s'engagea dans l'armée française en 1757, où il atteignit le grade de lieutenant-colonel, avant de rentrer au pays, de servir brièvement dans l'armée autrichienne et de prendre sa retraite. Appelé par Vonck au commandement de l'armée des patriotes, il remporta contre toute attente la bataille de Turnhout (27 octobre 1789) avant d'enlever Gand et Bruxelles, puis de chasser les Autrichiens du pays. Malgré sa popularité, Vander Mersch fut attaqué pour ses sympathies vonckistes dans le conflit entre ceux-ci et les statistes, et fut emprisonné d'avril à novembre 1790 à la citadelle d'Anvers. Libéré à la restauration autrichienne, il mourut peu après dans sa maison de Dadizele, près de Courtrai.

26. *Livre noir...*, lettre du 30 juillet 1789, p. 35.

état de la distribution de billets engageant les jeunes gens à s'engager dans l'armée patriotique. D'Alton lui-même écrit : *L'émigration a gagné les provinces de Flandre, de Hainaut, et particulièrement le comté de Namur*. Selon le lieutenant-mayeur Stienon, dès fin septembre, ce ne sont pas moins de 300 jeunes Namurois qui sont partis rejoindre l'armée de Vonck, par Liège et Hasselt. De la citadelle, le colonel de Bleckem fulmine : *Le ne voudrais pour disperser ses bandes que deux divisions d'infanterie, deux cents dragons et deux pièces de canons*, écrit-il le 7 octobre à d'Alton. *Il me faudrait l'office du prévôt de l'hôtel et le bourreau pour faire pendre de suite tout ce qui serait pris les armes à la main*.

La terreur s'installe. Les gens fortunés commencent à craindre pour leurs biens, tel le comte de Spontin, qui loue une maison à Givet et y transporte ses meubles de Namur, Beauraing et Freyr, de peur des pillages. Beaucoup suivent son exemple. Dans un édit du 19 octobre 1789, après une longue justification de sa politique, Joseph II donne l'ordre de bannissement perpétuel des émigrés et de mise à mort sur le champ des révoltés armés. À Namur, ceux qui ont les honneurs du *Livre noir* et sont dans le collimateur du pouvoir n'ont d'autre choix que d'émigrer, s'ils le peuvent, en pays liégeois, Fosses et Malonne notamment. Ainsi font Petitjean, pensionnaire des États, van der Straten et de Néverlé, députés des États, Deganyhy et Fallon, avocats, le barbier chirurgien Pruymboom, le joaillier Antoine, le tanneur Greus. Certains sont arrêtés ; Arnould, le fameux mayor des fèbvres, parvient à s'échapper, il a plus de chance que Lecocq, fiscal du souverain bailliage, et le bourgeois Vanrinck, qui sont emmenés vers Louvain et la citadelle d'Anvers. Un citoyen plus ordinaire fait parler de lui, c'est le portefaix François Mordant, dit *le grand Chanchet*, qui est de tous les coups et insulte publiquement trois membres du Magistrat ; Trauttmansdorff invite le substitut Huart à la sévérité, mais l'homme en sera quitte avec deux mois de prison, le temps qu'arrivent à Namur les patriotes. La chasse s'étend aux campagnes, ainsi à Jassogne, où l'on tente d'arrêter un curé trop turbulent, un moine blanc de Leffe ; le prêtre se sauve par la fenêtre d'un grenier et gagne un bois voisin pieds nus et en chemise. Du moins de Bleckem peut-il supposer que cela aura calmé son esprit turbulent...

L'improbable victoire et l'équipée Arnoldi

L'armée révolutionnaire, expulsée du pays de Liège, s'est réfugiée à Breda. Rappelons que la Principauté de Liège, étrangère aux Pays-Bas autrichiens, connaît à la même époque une révolution profondément différente. Au lendemain de la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, les insurgés liégeois s'emparent de l'Hôtel de ville et de la citadelle, ce qui sonne réellement le glas de l'Ancien Régime ; ils se constituent en nation et se donnent une constitution. Même si l'année suivante les Liégeois contracteront une alliance avec les États belgiques unis, leur révolution est radicale et anti-cléricale, plus audacieuse même que son homologue française, par exemple dans sa *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*.

Statistes et vonckistes s'unissent derrière un *Manifeste du peuple brabançon*, mélange saugrenu de corporatisme médiéval et de principes révolutionnaires, qui déclare aussi Joseph II déchu du duché de Brabant et relève les militaires de leur serment envers lui. Le Grand Conseil ordonne au bourreau de faire brûler sur l'échafaud cette *production séditieuse et infâme*, tandis que le Magistrat de Namur écrit au ministre plénipotentiaire : *Le récit des crimes multipliés et successivement plus atroces par lesquels l'imposteur Vandernoot s'est porté à la révolte la plus*

audacieuse (...) nous a fait frémir d'horreur, en même temps qu'il a excité en nous toute l'indignation qu'inspirent, à tous les fidèles sujets de sa Majesté, les manœuvres perfides de cet impudent scélérat. Le courrier, signé par de Godenne, proteste des *sentimens inviolables de fidélité, d'obéissance et d'attachement, dont nous et nos honnêtes concitoyens sommes pénétrés envers la personne sacrée de sa Majesté,* et obtient une réponse tout aussi onctueuse du ministre. Loin des ronds de jambes, d'Alton parle d'incendier les villages révoltés, tandis qu'à Namur, le colonel de Bleckem menace du même sort les maisons de ceux qui *dans le cas du moindre tumulte ou désordre, ne seraient pas rentrés chez eux, ou y auraient donné accès à d'autres qu'aux militaires de la garnison,* ainsi qu'à ceux qui, *retirés dans leurs habitations, auraient tiré ou jeté des eaux, pierres ou autre chose quelconque.*

Les volontaires belges, pourvus d'un armement dérisoire, évitent toute bataille rangée pour mener à partir du 24 octobre une efficace guérilla. Au premier jour de campagne, à Turnhout, les troupes autrichiennes tentent de déloger les patriotes retranchés dans la ville : elles perdent 200 hommes et trois canons avant d'être forcées à battre en retraite. C'est la consternation et les soldats commencent à désertir. Vonck mène alors la révolte armée dans les Flandres. Les insurgés marchent sur Gand. La garnison se retranche dans sa caserne et à la citadelle, d'où elle lance bientôt un bombardement à boulets rouges. Après trois jours de violents combats de ville, la caserne est prise, la citadelle évacuée et Gand tombe aux mains des insurgés le 17 novembre. Bruges est prise le lendemain, suivie des autres villes flamandes. Les troupes autrichiennes sont en déroute, les fonctionnaires s'enfuient, tandis que la secousse révolutionnaire gagne Hainaut, Limbourg et Namurois.

Depuis Breda, le Comité révolutionnaire organise les opérations militaires. C'est lui qui décide ainsi d'envoyer une colonne de patriotes faire diversion sur les arrières de l'ennemi, en traversant la principauté de Liège et le comté de Namur pour rejoindre le Hainaut : c'est la fameuse expédition Arnoldi ²⁷ et son épilogue, « l'affaire de Dinant », qui fait à l'époque l'objet de plusieurs relations ²⁸. Celles-ci sont d'ailleurs fortement contradictoires, moins sur les faits que sur le comportement des chefs de cette étrange équipée, le lieutenant-colonel Arnoldi, un aventurier français dont on ne sait rien mais dont les mémoires du temps laissent une image pour le moins controversée, et son principal officier, le major Henri Joseph de Rouvroy, qui a servi en Amérique sous les ordres de Lafayette puis comme capitaine de cavalerie pendant la révolution batave.

Le samedi 14 novembre, 500 hommes environ partent de Zundert – ville frontière du Brabant hollandais où plus tard naîtra Vincent Van Gogh –, d'où aussi le nom de « colonne de Zundert ». La troupe manque de fonds et s'équipe tant bien que mal en cours de route. Elle passe à Hasselt et s'attarde à Liège, de sorte que la manœuvre n'échappe pas aux espions impériaux. À Namur, de Bleckem s'inquiète : c'est que la ville est le point de passage obligé vers le Luxembourg. Le 20 novembre 1789, il adresse le courrier suivant au général d'Happoncourt, qui commande la garnison de Mons :

27. E. DELMOTTE, *L'expédition Arnoldi (nov.-déc. 1789) une expérience amère, une défaite aux conséquences positives*, dans *De la Meuse à l'Ardenne*, 1991, n° 12, p. 53-65.

28. *Relation détaillée avec la marche-route & passeports du voyage & rencontres du détachement de l'armée patriotique sous les ordres du commandant Arnoldy & le major de Rovroy*, Gand, s.d. ; *Relation de l'affaire de Dinant du 25 novembre 1789, ou mémoire aux hommes justes*, Dinant, 1790.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint copie d'une lettre de M. Bastin, notre chargé d'affaires à Liège, par laquelle vous verrez que la ville de Namur est fort menacée. Comme ceci est un poste essentiel pour assurer la retraite du gouvernement et du trésor, lesquels doivent passer ici dans deux jours, je vous prie de vouloir m'envoyer du secours le plus tôt possible, surtout de la cavalerie et de l'artillerie. Je crois que vous ne devez pas attendre des ordres ultérieurs à ce sujet, Son Excellence le commandant général m'ayant mandé, passé quelque temps, que vous aviez l'ordre de m'envoyer des troupes à ma réquisition.

Avant d'avoir reçu l'ordre contraire de d'Alton, qui envoie de son côté un bataillon d'infanterie, d'Happoncourt accourt avec sa troupe : erreur fatale, car la porte est ainsi ouverte à l'insurrection de tout le Hainaut et il ne pourra plus revenir dans la place, mais du moins Namur est-elle renforcée. Le 24 novembre vers midi, de Bleckem forme deux détachements pour intercepter la colonne d'Arnoldi, qui marche ce jour-là de Neupré à Ciney, en passant par Scry et Pailhe : le premier, commandé par le major Tancrède, emprunte l'ancienne route de Luxembourg, par le Condroz namurois ; le second, mené par le major Vogelsang, s'avance vers Bouvignes par la route Marie-Thérèse, sur la rive gauche de la Meuse. Conformément aux ordres de d'Alton, le reste de la troupe se retire dans la citadelle de Namur, abandonnant la ville aux insurgés.

Le 25 au matin, Tancrède est à Emptinne ; c'est trop tard, l'ennemi est passé. La rencontre a lieu à Dinant, où Vogelsang arrive par le faubourg Saint-Médard et traverse la Meuse, tandis que les patriotes descendent vers la porte Saint-Jacques. Les deux avant-gardes se mitraillent, des volontaires sont tués. Tandis que les impériaux s'enferment en ville, leurs adversaires occupent les hauteurs. Le comportement d'Arnoldi est controversé : une source le voit à l'arrière paralysé par la peur, une autre chargeant le sabre à la main à la tête de ses hommes. Toujours est-il qu'il est pris en tenaille, car Tancrède s'est avancé à son tour vers Dinant, interceptant le charroi de la colonne et prenant à revers les fuyards *ayant pris le parti de retourner à Ciney, parce qu'ils n'y avaient pas fait de rencontre si incommode*²⁹.

De son côté, le Magistrat de la ville s'interpose, en la personne du bourgmestre régent Thibaut³⁰ : C'est que Dinant, cité liégeoise, est étrangère à ce conflit. Il propose une trêve de deux heures. Tandis que son chef est resté sur les hauteurs, de Rouvroy signe donc la trêve suivante :

Je soussigné commandant en second de l'armée patriote belge, engage ma parole d'honneur que la troupe sous mes ordres et qu'aucune division de l'armée susdite ne troublera la retraite des troupes du major Vaugelsang, de Clerfayt, qui doit se rendre à Bouvigne, et qu'il peut marcher avec sûreté l'espace de deux heures, après lequel temps, je pourrai le poursuivre et le combattre partout où je pourrai le joindre sur le territoire de la Majesté.

Fait à Dinant le 25 novembre 1789, à cinq heures du soir.

De Rouvroy

C'est inespéré pour les patriotes, qui n'ont plus sur eux que quelques cartouches. Tandis que de Bleckem traverse le pont et passe à Bouvignes avec ses troupes et son

29. L. DEWEZ, *Histoire générale de la Belgique depuis la conquête de César*, t. VII, Bruxelles, 1807, p. 8.

30. Dinant a aussi connu « sa » révolution en août de la même année, une révolte pacifique de dix jours qui renversa l'oligarchie en place au profit d'une nouvelle régence chargée surtout d'apaiser le contentieux fiscal. Voir M. COLEAU, *Les gens de Dinant dans la tourmente révolutionnaire*, dans *De la Meuse à l'Ardenne*, n° 8, 1989, p. 13-34.

artillerie, ils s'égayent dans la nature, mais certains sont repris au terme d'une chasse à l'homme sanglante, dont les survivants rejoignent les premiers prisonniers et sont ramenés à Namur. Il ne reste en troupe constituée qu'une bonne centaine d'hommes, qui marchent le lendemain jusqu'à Givet, où Arnoldi espère obtenir le passage et le ravitaillement : ils lui sont refusés. Le colonel autorise alors ses hommes à vendre leurs habits et leurs armes pour acheter de quoi manger, et lui-même disparaît. De Rouvroy insiste auprès du commandant de la place, se disant officier français. Mal lui en prend, car il est incarcéré au fort de Charlemont et y restera 19 jours ; il ne sera libéré, sur ordre de Paris, qu'après s'être adressé à La Fayette. Ses hommes ont plus de chance : la municipalité de Givet s'émue de leur sort et leur donne un guide pour les ramener en Belgique. Deux grosses semaines de marche ramèneront à Gand les rescapés de l'expédition Arnoldi, en passant par Hirson, Maubeuge, Mons, Ath et Courtrai. Quant aux prisonniers, au nombre de 31, dont seize Anversois, ils sont ramenés à Namur ; d'abord injuriés et maltraités par les soldats de la garnison – qui sont en majorité Belges comme eux –, ils seront finalement relâchés le 16 décembre, la veille de la « libération » de la ville, après promesse de ne pas reprendre les armes.

De Bleckem tire évidemment gloire de cet épisode, dans des rapports d'ailleurs non dépourvus d'incohérences. Il parle de 7 à 800 rebelles, partout aisément taillés en pièces, et fait état de très nombreux morts en leurs rangs alors que lui-même n'a eu *en cette affaire aucun soldat tué ou blessé*. Même si les conditions mêmes de l'armistice rendent douteuse une si totale supériorité, cette entreprise des patriotes a bien ce caractère d'improvisation qui marquera leurs campagnes futures. *Quand j'ai vu cette troupe amalgamée avec des gens, et commandée par des chefs auxquels la cause belge était tout au moins indifférente*, note l'abbé de Feller ³¹, *j'ai mal auguré du succès de son entreprise. Mais un homme qui prononce plus décidément que moi sur l'avenir, me dit qu'il était aussi sûr de la défaite que s'il l'avait déjà vue consommée sous ses yeux, ajoutant ces paroles du I livre des Macchabées (ch. 5, v. 62) : Ipsi erant de semine virorum illorum per quos salus facta est in Israël* (Ils n'étaient pas de la semence de ces hommes par lesquels se fait le salut d'Israël). Feller accuse même de Rouvroy de trahison et de connivence avec de Bleckem.

Cette victoire des impériaux va à contre-courant des événements du moment, et Joseph II sent bien que les choses lui échappent. Le 28 novembre, il envoie le comte de Cobenzl avec tous les pouvoirs, mais il est trop tard pour parler de concessions et de promesses d'amnistie. Le Brabant est le théâtre de mouvements de troupes désordonnés, et une trêve de dix jours est bienvenue pour les deux parties. L'armée autrichienne se décompose littéralement, frappée de désertions massives et sans cesse harcelée en un territoire hostile où les messages n'arrivent plus. Le 10 décembre, deux jours avant l'expiration de la trêve, un *Te Deum* est chanté à Sainte-Gudule, tandis que l'on distribue des cocardes. Après quelques combats de rue, ce qui reste de l'armée autrichienne se replie vers Waterloo puis, le 13, c'est la retraite générale sur Namur, où défilent piteusement les unités décimées, cinq ou six mille hommes. Les impériaux envisagent un moment de défendre la ville en se retranchant à Temploux et Belgrade, mais le 17 décembre vers midi, l'armée quitte la place sans coup férir. Finalement, de Bleckem doit s'enfuir à son tour, et l'on ne verra plus en ville les

31. *Journal historique et littéraire*, 15 décembre 1789, p. 622-624. François-Xavier de Feller (1735-1802), Arlonnais de naissance, jésuite reconverti au journalisme à la suppression de l'ordre, a marqué son temps par son attachement à la cause brabançonne, sa vivacité de polémiste et son extrême prolixité. C'était un adversaire acharné des démocrates vonckistes.

beaux uniformes blancs à parement rose du régiment de Wurtemberg. Ironie cruelle du sort des armes pour celui qui peu auparavant fanfaronnait ainsi devant les excès populaires : *Qu'on me laisse seulement faire, avec un appointé et huit hommes, je veux chasser et exterminer cette canaille.*

Chez les notables namurois josphistes, c'est la panique : la plupart suivent l'armée pour échapper à la vindicte populaire. C'est l'heure de la vengeance, et des maisons sont pillées, dont celles du grand mayeur Desandrouin, du conseiller Huart, ou de royalistes déclarés, comme Stienon et Quérité. Une potence élevée sur la Grand-Place menace les pilleurs pris en flagrant délit et calme les plus excités. Il n'en reste pas moins que ce renversement de régime sonne, comme souvent, l'heure des basses représailles. *Le martyrologue belge de l'an de fer 1790*, publié à la restauration autrichienne, dresse un inventaire des excès et des inhumanités de la révolution, sous le frontispice tiré d'Ovide : *Soudain, l'âge de fer causa l'irruption de tous les crimes : la pudeur, la vérité, la foi fugitives, firent place à la fraude, au vol, aux embûches, à la violence & à la scélératesse passion de tout avoir.* Cet opuscule, partisan au plus haut point, estime à environ 700 le nombre des citoyens de la province victimes, dans leur personne ou dans leurs biens, de leur fidélité au régime ³². Les coupables ? Ce sont les victimes de la veille : *Le Hollandais Pruimboom, sous-lieutenant, assassin de police... L'ambitieux & mielleux Limmelette... L'impudent menteur Lecocq, Maréchal, Walter, & plusieurs autres coupe-jarrets, nobles soutiens des États, tous courbés sous le poids des faveurs, des dignités, qui pouvaient se dire les uns aux autres, ce que le boiteux Tamerlan, disait au borgne Bajazet : « Mes amis, quel cas peut-on faire des honneurs, quand on les voit répartis à des hommes faits comme nous ? »*

Mais revenons à l'après-midi de ce fameux 17 décembre 1789, lorsque l'armée de Vander Mersch entre en ville par la porte de Fer. La population acclame chaudement cette troupe enthousiaste, mais à l'équipement rudimentaire. L'armée patriote ne se repose pas sur ses lauriers, car dès le lendemain, elle se lance à la poursuite des Autrichiens, divisée en deux corps. Le premier, avec Vander Mersch, prend la direction de Marche par la *vieille route des Ardennes*. Dans leur ardeur, les artilleurs dépassent d'une lieue l'endroit prévu pour faire halte et sont près de perdre leurs six canons en tombant sur les arrières des Autrichiens ; ceux-ci, croyant avoir affaire à toute l'armée, s'enfuient cependant de plus belle. Le second corps, dirigé par le baron Kleinberg, colonel retraité au service de la France, suit la *route nouvelle* de la rive gauche de la Meuse jusqu'à Bouvignes ; il passe alors par Dinant, Falmignoul et Mesnil-Saint-Blaise et s'avance jusqu'à Wellin et Maissin. L'armée patriote ne mène cependant pas plus loin sa poursuite, abandonnant Saint-Hubert le 29 décembre.

En ce même 18 décembre, Bruxelles peut pavoiser et célébrer en triomphateur son bien aimé Vander Noot, bien que Vonck soit le principal artisan de la victoire. La rue Neuve est même rebaptisée de son nom. Joseph II envoie en mission de conciliation le général Ferraris ³³, mais celui ne peut que constater son impuissance. Son rapport est pessimiste, mettant l'accent sur l'indigne comportement des troupes autrichiennes, ne reculant ni devant le pillage ni même le meurtre de leurs propres officiers. L'empereur est prêt à toutes les concessions, mais elles viennent trop tard, et même l'archevêque de Malines refuse de s'entremettre.

32. *Le Martyrologue belge de l'an de fer 1790*, sans nom d'auteur ni lieu d'édition, 1791, p. 144-150.

33. Il s'agit bien de Joseph de Ferraris (1726-1814), ce Lorrain d'origine, qui mena à bien en 1777 l'ambitieux projet de cartographie de nos régions. Parvenu au grade de lieutenant-général en 1773 après une brillante carrière militaire, il était estimé de Joseph II pour sa méthodique précision et fut chargé par lui de diverses missions délicates.

Les « États belgiques désunis »

Mise en échec à Nassogne par une contre-attaque menée dans la nuit du nouvel an depuis Saint-Hubert, l'armée patriote se retire à Marche. Vander Mersch revient alors à Namur, logeant à l'Hôtel de Croix. Le 13 et le 17 janvier 1790, de nouvelles escarmouches initiées par l'armée impériale dans l'axe de l'ancienne chaussée confirment cette retraite. Les impériaux ont la maîtrise du territoire situé au sud d'une ligne allant d'Ahin à Havelange, Marche et Rochefort ; une partie d'entre eux passent cependant le reste de l'hiver à Luxembourg. Les désertions ont cessé, et un nouvel esprit semble animer ce qui reste des régiments d'infanterie de Ligne, de Wurtemberg, de Clerfayt, de Vierset, de Murray, du régiment de cavalerie d'Arberg Dragon devenu Latour et du corps des chasseurs de Leloup, nouvellement levé. Il s'agit de troupes belges, essentiellement : la guerre qui s'annonce sera en fait une guerre civile. Curieusement, le service de la poste n'est pas interrompu de part et d'autre de la ligne de front. Les volontaires, de leur côté, vivent des semaines difficiles, manquant de vivres, de vêtements pour l'hiver ; une épidémie de gale est même avérée à Bouvignes.

Le corps de Kleinberg, qui a son quartier général au château de la Thylaire à Hastière, cantonne des troupes à Bouvignes, mais concentre une bonne partie de ses forces à Beauraing, où il occupe le château du duc de Beaufort, ainsi que dans les environs ³⁴. En face, les impériaux ont leur quartier général au château de Mirwart. Un état des effectifs patriotes cantonnés dans cette région, établi le 8 mai 1790 par le général-major de Serret, fait état de 3.949 hommes ³⁵. Il en montre l'origine très diversifiée, les effectifs les plus importants étant le bataillon de Hannut (713 hommes), le régiment de Namur (486 hommes) les dragons de Flandre (357 hommes) et le régiment de Bruxelles (345 hommes). Les soldats n'y ont pas la vie facile, d'autant que le sud de la province de Namur, comme le Luxembourg, n'est guère favorable aux révolutionnaires. De Beauraing, un officier écrit à Vander Mersch : *Le malheur que nous éprouvons, c'est d'être dans un pays où le peuple nous est contraire ; sur dix rapports, souvent on ne peut rien recueillir de vrai*. À Vonèche, c'est la même chose : *On ne peut trouver ici de bêtes à tuer, à moins de les saisir de force*. Les paysans renseignent les Autrichiens, quand ils ne tirent pas eux-mêmes sur les troupes. Plusieurs cas sont avérés dans les environs de Wellin.

À Namur, un « Comité pour la Régie de la Ville » est mis en place pour remplacer les autorités communales. On y retrouve une vingtaine de notables acquis à la révolution, au nombre desquels une moitié d'avocats. Il ne dure guère, car on ne tarde pas à réinstaller les institutions ordinaires, en grande partie constituées des mêmes personnes. Les *Vingt-quatre* nomment le nouveau Magistrat de la ville : on y trouve de Marotte comme grand mayeur, Juppín, Lecocq, Fallon, Deganhy, Decauwer, Limelette et Petitjean comme échevins. Peu après, il faut pourvoir les sièges laissés vides par les jacobins au Conseil provincial : les statistes restent en place, tandis que les avocats Michaux et Deganhy sont nommés, avec l'ancien greffier de Posson. Le Conseil acquiert d'ailleurs un statut nouveau, car avec la disparition du Grand Conseil de Malines, il devient le pouvoir souverain de la province.

34. Le regretté Jacques Lambert a étudié le dispositif des troupes patriotes dans la région de Beauraing et spécialement l'organisation des avant-postes, à proximité de l'ennemi, dans la plaine marécageuse de Focant. Voir J. LAMBERT, *La région de Beauraing pendant la révolution brabançonne*, dans *De la Meuse à l'Ardenne*, n°8, 1989, p. 73-81.

35. A.É.N., *Fonds de Gaiffier de Levignán*, n° 345.

Après les États de Brabant, ceux de Namur décident le 22 décembre 1^o de se déclarer indépendans et en conséquence de se mettre, comme ils avaient fait au nom de la nation et pour elle, en possession de la souveraineté de cette province pour en être exercés les droits quelconques par les trois membres de l'état qui représentaient le peuple namurois ; 2^o d'accéder à l'union des autres provinces belgiques, en attendant les arrangemens ultérieurs de l'on pourrait déterminer avec elles. Le lendemain, cette décision est publiée par le pensionnaire à l'Hôtel de ville.

Le premier jour de l'an 1790, toujours à l'imitation de ce qui se fait à Bruxelles, chacun des trois ordres des États prête serment aux deux autres, à l'Église et à la foi. Toutefois, ils y ajoutent une note de conservatisme bien namurois, interdisant de proposer pour le moment actuel des innovations de la constitution, dont [ils regardent] à juste titre la conservation intacte comme le seul moyen de maintenir la paix et de parvenir à couronner le grand ouvrage de [leur] liberté et déclarant les contrevenants ennemis de la patrie. La cérémonie a lieu dans la cathédrale Saint-Aubain, après quoi le conseiller pensionnaire de la ville lance cette proclamation singulière : *Vive la nation namuroise, souverain du comté de Namur !* Dans la foulée, on décide de lever un régiment namurois, ce qui est annoncé par affiches dès le 4 janvier ³⁶.

La même crainte de trop grands bouleversements semble tarauder la bourgeoisie namuroise : *Le seul moyen de rendre stable le bonheur dont nous allons jouir par l'heureuse révolution qui vient de s'opérer*, dit-elle par la voix des *mateur, doyens, maîtres en office et généralité des vingt-quatre corps de métiers*, est de s'unir le plus étroitement qu'il était possible, d'écarter tous esprit de faction et de nouveauté, d'être attentifs surtout à empêcher que des gens malintentionnés ne trompent la nation en lui conseillant de travailler à réformer la constitution du pays. C'est pourquoi ses représentants ont résolu de s'opposer à toute innovation quelconque, et de s'engager solennellement de ne proposer aucun changement à la constitution ni aux lois de ce pays. (...) Et comme on est informé par un bruit public que des ennemis de la patrie cherchent encore à fomenter la division, ils ont cru qu'il serait du bien général, de prier les seigneurs des États, d'établir un comité particulier qui prendrait connaissance, par prévention, de tous les cas qui auraient trait à la révolution.

Les États de Brabant, confirmant leur rôle de meneurs, convoquent à Bruxelles leurs confrères des autres provinces pour le 7 janvier. C'est la première fois depuis 1630 que des États généraux sont ainsi réunis. Six députés namurois participent à cette assemblée qui compte des représentants de toutes les provinces, hormis le Luxembourg. Après quatre jours de travaux à huis clos, elle promulgue dans la nuit du 10 janvier 1790 l'acte de constitution des « États belgiques unis », une constitution



Double liard frappé par les États belgiques unis.

aux accents américains, mais en fait très conservatrice. Chaque province conserve ses États, ces lois et sa justice. Le pouvoir central est très limité, se bornant à l'armée, aux affaires étrangères et à la frappe des monnaies ; il est confié à un congrès de députés des provinces fonctionnant selon un compromis déjà bien belge, où une majorité spéciale

36. A.É.N., *Fonds des États*, 29.

empêche les grandes et les petites provinces de s'unir les unes contre les autres. Les trois conseils collatéraux (Conseil privé, Conseil des Finances et Chambre des Comptes), rouages essentiels de l'ancien pouvoir, ont été supprimés en 1787. Vander Noot devient premier ministre de la nouvelle république, avec son âme damnée le chanoine Van Eupen comme secrétaire d'État aux affaires étrangères. Ajoutons, en coulisse, la maîtresse du grand homme, la Namuroise Jeanne Pinaut, une aventurière à la vertu légère qu'il présente sous le nom de marquise de Bellen. Les deux hommes croient au soutien des Puissances, qui en fait souhaitent moins un État indépendant que l'affaiblissement de l'Autriche, et qui mettent le général Schoenfeldt ³⁷ au service des États. Quant aux vonckistes, ils critiquent vertement cette mainmise statiste, de sorte qu'une âpre rivalité croît entre les deux factions.

Le 20 février 1790, Joseph II meurt à Vienne, humilié par cette défaite, par l'échec de son expédition contre les Turcs et par sa mise au ban des Puissances. Son frère Léopold II lui succède et se montre très accommodant envers les provinces révoltées, désapprouvant la plupart des réformes de son frère. Il laisse toute liberté aux États généraux de se réunir et de nommer des Belges aux postes clés. Le médiocre Vander Noot répond par l'intransigeance, tandis que les démocrates sont partisans de négociations. L'opposition des deux factions, exacerbée par les libelles haineux, atteint une violence inouïe, jusqu'aux appels à la haine et au pillage. Des émeutes éclatent à Bruxelles les 16 et 17 mars, où les statistes ont le dessus, soutenus par le peuple. De son côté, Léopold II travaille à faire reconnaître par les Puissances son autorité légitime dans les Pays-Bas révoltés.

Le « putsch » de Namur

Sur le plan militaire, les premiers mois de 1790 sont calmes. Après l'espoir déçu d'une course victorieuse jusqu'à Luxembourg, les deux armées campent sur leurs positions, s'observant en Condroz et en Famenne. Début mars, des escarmouches, près de Porcheresse et de Vonêche, tournent en faveur de l'un ou l'autre des adversaires. Face aux Autrichiens de von Bender ³⁸, l'armée de Vander Mersch a laissé dans sa retraite sur Namur une forte position avancée à Assesse. Le même mois, le Bureau de la Guerre des États belgiques unis s'installe à Namur. Un noble namurois, le baron de Gaiffier ³⁹, va y jouer un rôle actif. Cependant, les enrôlements de volontaires se font rares en dépit des appels aux *gens de bonne volonté* : les engagés reçoivent huit sols par jour et la nourriture, mais doivent se munir d'une chemise de rechange. Au contraire, beaucoup désertent.

L'ambiance est détestable dans cette armée désœuvrée et dont les cadres sont davantage préoccupés de leur avancement que de la préparation des troupes. Une

37. Le général baron Nicolaus Henrich von Schoenfeldt (ou Schoenfeld) (1733-1795), issu d'une très ancienne famille saxonne, était alors au service de la Hesse. Son commandement velléitaire pendant la campagne, qui peut passer pour politiquement délibéré et dicté par la Prusse, fut justement critiqué, ce qui a donné lieu à un *Mémoire pour servir à la justification de monsieur le général baron de Schoenfeld*, publié à Valenciennes en 1791.

38. Johann Blasius von Bender (1713-1798), maréchal et baron d'empire, est issu d'une famille bourgeoise de Souabe. Il fut gouverneur militaire de la Bohême, combattit contre les Turcs et fit la guerre de Sept-Ans. Il dirigea l'armée autrichienne pendant la révolution brabançonne. En 1794, il rendit par capitulation Luxembourg aux Français.

39. Pierre-Joseph-Baudouin, baron de Gaiffier (1757-1823), d'une ancienne et haute lignée namuroise, possédait en ville l'hôtel magnifique bien connu et un château à Houx. Déjà échevin noble lors du renouvellement du Magistrat de 1788, il fut nommé colonel honoraire de l'armée patriotique en septembre 1790 mais prit prudemment ses distances, sentant sans doute le vent tourner. Il ne fut pas inquiet à la restauration, mais au contraire nommé lieutenant bailli des bois du comté et admis à l'État noble de Namur. Menant habilement sa barque dans tous les bouleversements de régime, il fut maire de Namur en l'an VIII.

brochure publiée à Namur en parle ainsi : *Leurs plaintes étaient vagues, peu se croyaient récompensés suivant leur mérite : des grades qui eussent autrefois récompensé vingt ans de services et trente blessures, étaient insuffisants pour contenter la vanité de quelques individus qui, encore avec amertume, reprochaient à leur patrie les services que dans le malheur ils lui avaient rendus.* Vander Mersch se plaint auprès du Congrès de l'état de l'armée qu'il commande à Namur, parle de *désertion effrayante, de nomination d'officiers, composés pour la plupart de ceux qui n'ont aucun service, ou des enfans sortant du collège, au préjudice de ceux qui ont sauvé l'État. Des compagnies de deux cent hommes se trouvent réduites à moins de cent ; les troupes à mes postes avancés, dépourvues du nécessaire, refusent de faire le service ; je perds partout, écrit-il, l'élite de ma troupe, les enfans me restent, et je dois exposer que dans ce moment les forces ennemies qui montent à environ 9,000 hommes, sont supérieures aux forces de mes deux colonnes, et à tout ce que j'ai à Namur* ⁴⁰.

Le général va lui-même à Bruxelles pour réclamer renforts et équipements, mais on ne le paie que de promesses et les envoyés du Congrès à Namur sont de mauvaise volonté. Il y a une raison à cet apparent sabotage : c'est que Vander Mersch est proche des patriotes vonckistes, et Vander Noot a résolu de le laisser à lui-même, tandis qu'une nouvelle armée de réserve est rassemblée au nord du pays sous les ordres de Schoenfeldt. Précisément, le front des combats commence à s'animer dans le sud de la province. Diverses escarmouches tournent à l'avantage des impériaux. Le 29 mars, les patriotes installés à Vonèche et Froidfontaine sont repoussés vers Beauraing.

Le général veut remettre sa démission, mais il est soutenu par son armée, qui s'indigne de l'entrée en jeu de Schoenfeldt. Le 30 mars au soir, les officiers de la garnison se réunissent à l'hôtel d'Harscamp et donnent le ton à ce qui ressemble fort à une mutinerie, voire à un putsch. Cent soixante officiers signent un manifeste adressé aux États des provinces : c'est une déclaration de soutien aux vonckistes déniaient toute autorité au Congrès pour accepter la démission de Vander Mersch. Un député du Congrès, le comte de Rosières, est forcé de rester à Namur alors qu'il veut faire rapport à Bruxelles, et les dépêches sont interceptées. Les officiers rebelles élisent un comité qui réclame aux États des provinces la nomination du duc d'Ursel à la tête du département de la guerre et celle de son beau-frère Auguste d'Arenberg, comte de la Marck, comme commandant en second de Vander Mersch.

Cette ingérence de l'armée est mal reçue ; quant au général, un peu dépassé par ce mouvement en sa faveur, il y adhère *a posteriori, conduite extravagante* qui lui vaut les reproches du Congrès. Il vérifie les entrées et sorties de la ville, contrôle les lettres. Les députés des États du païs & comté de Namur, par la voix de Petitjean, se plaignent de ces voies de fait contre les citoyens et demandent des mesures. Vander Mersch, qui justifie sa position dans plusieurs courriers, fait l'objet d'une campagne de violents libelles l'accusant de trahison et même de détournement. Vonck est invité au camp de Namur et y arrive de Bruxelles le 2 avril, suivi de peu par d'Ursel et de la

40. L'estimation des forces en présence est délicate, chaque camp tendant, dans un évident but apologétique, à surestimer les forces adverses et à minimiser les siennes. Selon le loyaliste De Bouge, l'armée autrichienne comptait en mai 1790 5.086 hommes en campagne et 4.900 en garnison à Luxembourg, tandis que les troupes belges rassemblaient 12.034 soldats. Dans le même camp, le sous-lieutenant de Chaudelot, compte 8.000 hommes rassemblés à Arlon au terme de la retraite, non comprise la garnison de Luxembourg, contre à peu près 30 à 40.000 hommes, rassemblés à la hâte, il est vrai, mais bien montés et commandés par des vétérans du pays, par des officiers français, hollandais, prussiens et de différents petits états de l'empire.

Marck, officiellement dans un but d'apaisement. Les officiers persistent : *L'armée entend que l'on répare incessamment les désordres honteux et ruineux qui ont eu lieu jusqu'à présent, désordres dont elle a souffert et qu'elle ne peut plus supporter.* Le 3 avril, Vander Mersch publie à Namur au quartier-général cet avis : *Est déclaré, que des bruits lui étant parvenus que des gens mal-intentionnés, & qui sont hautement suspects d'avoir fomenté l'exécrable pillage & les proscriptions qui ont eu lieu à Bruxelles sont venus ici pour soulever le peuple et pour calomnier [ses loyales intentions et celles de l'armée], il juge nécessaire pour calmer les allarmes de déclarer, qu'il s'est mis à la tête de l'armée pour défendre la religion catholique-romaine, les droits ecclésiastiques & civils, & la liberté du peuple, & qu'il ne souffrira jamais qu'il y soit porté la moindre atteinte par qui que ce soit.*

La Révolution passe alors à deux doigts de la guerre civile, car le Congrès prend le parti de la fermeté, poussé par les États de Flandre. Divers rapports lui donnent un état précis du cours des événements, et il adresse une *lettre foudroyante* au général rebelle ⁴¹. Schoenfeldt reçoit l'ordre de quitter Anvers et de marcher contre l'armée de Vander Mersch. Il arrive sur les hauteurs de Flawinne par la route de Bruxelles le 6 avril au matin, occupe le château et envoie une garnison au fort de Coquelet ; pour lui interdire le passage, son adversaire fait démanteler le pont de bateaux lancé sur la Sambre à hauteur de l'abbaye de Salzinnes. Cependant, un autre corps arrive par la route de Louvain : c'est celui dont Koehler ⁴² vient de prendre le commandement, fort de 1 500 hommes et pourvu de douze canons. Vander Mersch a placé 2 500 hommes et quatre canons à Saint-Servais, aux Trois Piliers. Les deux armées, celle des patriotes et celle du Congrès, sont face à face. Les vonckistes semblent avoir l'avantage, car des compagnies entières quittent Schoenfeldt, général étranger et inconnu, pour celle du héros de révolution.

Va-t-on en venir aux mains ? Non, car Vander Mersch, effrayé sans doute par le risque de guerre civile qu'il a sinon causé, du moins rendu possible par son ralliement au putsch, accepte de négocier. Il est convenu *qu'il n'y aurait point d'effusion de sang, qu'aucun officier ne serait dégradé, pas même arrêté, sans examen et une conviction préalable* ⁴³. Les deux armées reviennent alors ensemble à Namur, mais une fois que les troupes en sont sorties pour prendre leurs cantonnements, les États de Namur font fermer les entrées de la ville ; des pièces d'artillerie sont placées à chacune des portes et à la citadelle. Les rebelles sont mis aux arrêts, de même que l'épouse du général. On imagine l'effervescence qui règne à Namur, car un rapport adressé à Vander Noot fait état de 7 000 bourgeois sous les armes. Vonck et d'Ursel

41. Cf. notamment les documents reproduits en intégralité dans *Memorie De gonne achtervolgende het resultaat van de collatie der stad Gend*, Gand, 1791.

42. Cet officier britannique, qui avait été aide de camp du général Elliot, au siège de Gibraltar par les Franco-Espagnols (1778-1780), entra en décembre 1789 au service de la Belgique avec le grade de colonel d'artillerie, chargé d'y former cette arme ; il réorganisa ainsi les arsenaux et les fonderies de Malines et Namur. Il obtint en mars 1790 le grade de général de division. C'est lui qui fut chargé par le Congrès d'arrêter le général Vander Mersch. Quartier-maître général puis commandant de la colonne de Bouvignes, sa conduite contre l'armée autrichienne contraste singulièrement avec celle de son supérieur Schoenfeldt. En 1800, il était attaché à l'armée turque, alors alliée des Anglais, quand il succomba à l'épidémie de peste de la ville de Jaffa, évacuée par Bonaparte.

43. Ceci selon E.J. DINNE, *Mémoire historique et pièces justificatives pour M. Vander Mersch*, Lille, 1781. L'officier namurois Emmanuel Joseph Dinne (1765-1786) allait connaître peu après un destin tragique et méconnu. Chef du 2^e bataillon des chasseurs belges, formé à Lille en avril 1792 de volontaires des armées de la République, il participa aux guerres de Vendée. Il présida du 27 juillet au 12 août 1795 la commission Dinne, qui siégea au manoir de Kerdavid, à Saint Pierre Quiberon et condamna 111 émigrés et deux chouans à la mort par fusillade. L'année suivante, il fut à son tour capturé près d'Angers et fusillé par les Vendéens.

parviennent à s'échapper vers Givet, mais nombre de leurs partisans sont emprisonnés, parmi lesquels de la Marck et jusqu'à l'épouse de Vander Mersch. Le putsch de Namur a vécu, Vonck est définitivement évincé et son rôle dans la révolution se bornera à des échanges de basses amabilités avec les statistes depuis la France ; il y mourra d'ailleurs peu après. Quant à Vander Mersch, il est convoqué à Bruxelles pour se justifier. Courageusement, il prend la route le 6 avril : on l'écoute à peine, et il est assigné à résidence chez un chanoine de ses amis. Alors qu'il espère être renvoyé chez lui, il est bientôt mis aux arrêts à la citadelle d'Anvers. Un conseil de guerre extraordinaire est organisé, composé de militaires de tous grades et de cinq représentants des conseils provinciaux, parmi lesquels un nommé Michaux pour celui de Namur. Vander Mersch refuse cependant ce tribunal, arguant de promesses d'immunité qui lui auraient été faites. Le héros des victoires de la révolution restera donc sept mois incarcéré dans d'assez rudes conditions sans jamais être jugé.

Seuls quatre officiers sont cités à comparaître : ce sont des adjoints de Vander Mersch et tous ont déjà trouvé refuge en France. D'autres sont libérés assez tardivement faute de preuves, après un vain appel au témoignage à déposer dans le mois auprès du président du conseil de guerre. La seule condamnation touche en fait un mort, le capitaine français Fleury, qui s'est suicidé dans sa cellule : le conseil ordonne que le cadavre soit traîné sur une claie, suspendu quatre heures par un pied à une potence et ensuite jeté à la voirie. Ce jugement d'un autre temps est exécuté le 27 avril à 11 heures sur la Grand-Place ; à trois heures, le bourreau coupe la corde et le corps est enfoui dans un des fossés de la ville.

Une offensive pitoyable

Schoenfeldt prend donc la tête de l'armée. Curieuse situation que celle d'une troupe commandée par un général étranger, dont l'employeur, la Prusse, a résolu la fin de la cause qu'il est censé défendre ! Quant au régiment factieux de Namur, il est dispersé, à l'exception de trois compagnies fidèles, et envoyé en garnison à Fleurus et Charleroi. Les régiments reçoivent un numéro, ce qui permet de ne plus les nommer par leur province d'origine ; le premier régiment est celui de Namur, et il a bonne réputation.

L'armée accueille aussi des corps un peu particuliers. Il y a une « légion britannique », moins anglaise que mélangée de soudards de nationalités diverses, mais affublés d'habits rouges pour laisser croire à un appui de l'Angleterre, ou les chasseurs de Lorangeois, du nom d'un maître d'armes français hâtivement nommé colonel. Il y a aussi, bien sûr, les fameux « Canaris », enfants chéris de la mémoire collective namuroise. Le régiment a été formé au début de 1790 et rassemble des hommes *a priori* réformés pour leur petite taille ou leur apparente faiblesse mais voulant à tout prix défendre la cause révolutionnaire. Il ne se compose pas que de Namurois, loin s'en faut et n'en déplaît à l'amour-propre local : Bruxellois, Montois et Anversois peuvent tout autant se réclamer de ce valeureux bataillon ⁴⁴. On a donc réuni ces enthousiastes volontaires dans un corps franc, et on n'a rien trouvé de mieux pour les habiller qu'un drap de rebut jaunâtre, d'où ce surnom de volatile, la tenue étant rehaussée de parements noirs, d'épaulettes vertes et d'un tricorne noir à plumet vert.

44. Cf. encart « Les Canaris » dans E. DELMOTTE, *À propos du colonel de Bleckem...*, *op. cit.*, p. 25.

Au fil de la campagne les « Canaris », commandés par Dumonceau ⁴⁵, se tailleront rapidement une belle réputation de bravoure, au prix cependant de lourdes pertes, car ce bataillon d'élite sera presque anéanti à la fin de la campagne. Selon le relevé de De Bouge, il ne restera en septembre 1790 que 340 Canaris sur un effectif qui se montait encore à 710 hommes quatre mois plus tôt. Dumonceau ne voudra d'ailleurs bientôt plus engager dans son corps que des hommes qui ont connu le feu et jureront de ne jamais reculer sans son ordre. La tradition des Canaris raconte qu'une seule fois, le commandant devra dégrader un de ses hommes : placé seul en sentinelle sur la rive droite de la Meuse, attaqué par une compagnie autrichienne, il traversera le fleuve à la nage pour donner l'alerte. Ce sera là désobéir aux ordres, et le jour même, de honte, le malheureux se brûlera la cervelle...

Le colonel Koehler, installé à Namur, s'active à mettre sur pied son arme : l'artillerie. Il installe à l'arsenal un atelier de construction d'affûts et exerce ses canonniers encore néophytes, le matin sur la place Saint-Aubain, l'après-midi en dehors de la ville. Il est bientôt nommé quartier-maître général et fait son rapport sur les moyens nécessaires à la guerre. Dans l'ensemble cependant, la nouvelle armée patriote casernée à Namur ne vaut guère mieux que l'ancienne, mal équipée, hétéroclite, sans guère de discipline ni d'entraînement militaire. L'historien Henri Pirenne la décrit en ces termes : « L'armée n'est qu'une cohue multicolore de contingents locaux armés à la diable, vêtus à leur guise, et où les hommes de chaque paroisse cherchent surtout à éclipser leurs voisins par la rutilance d'un uniforme mirifique ⁴⁶ ». Les témoignages vont tous dans le même sens : laisser-aller, abus de tous ordres de la part d'oisifs fanfarons, rien qui puisse laisser augurer de bon des campagnes à venir, car l'armée autrichienne n'attendra pas perpétuellement des renforts. Namur est alors la seule ville à héberger une garnison, laquelle, forte de 4 800 hommes, n'est pas négligeable. La cohabitation des habitants avec cette soldatesque fantasque ne va pas sans désagrément, comme en atteste cet ordre des députés du Congrès : *Les députés plénipotentiaires du Congrès souverain des États Belges Unis à Namur, ayant considéré les inconvénients sans nombre et les dangers qui résultent de ce que plusieurs officiers courent à cheval dans les rues de cette ville au risque de se casser le col ou d'écraser les enfans et passans, nous défendons bien expressément à tous officiers, cavaliers et autres appartenant à l'armée, de courir à cheval dans les rues à peine d'être détenus six semaines au prévôt.*

Avec le retour du printemps, les opérations militaires reprennent. Le 3 mai, un accrochage a lieu au village de Loyers : deux dragons patriotes sont tués et l'un s'égare. Le 18 mai, les Autrichiens s'approchent des avant-postes belges près de Sinsin. Schoenfeldt se résout à passer à l'offensive en lançant trois colonnes vers la région de Marche, où se trouve le gros de l'armée autrichienne : la première dans l'axe de l'ancienne route de Luxembourg, la seconde à droite par Beauraing, sous le commandement du comte du Chatel, la troisième devant venir du Limbourg. Charles Vilain XIII ⁴⁷ raconte l'in vraisemblable désordre régnant au quartier général de

45. Jean-Baptiste Dumonceau de Bergendal (1760-1821), Bruxellois de naissance, s'engagea dans l'armée française après la restauration autrichienne. Il y fit une brillante carrière : général de brigade, comte d'Empire et commandant de la deuxième division militaire. Maintenu dans ses fonctions par Louis XVIII, il quitta cependant le service et retourna en Belgique après les Cent-Jours. Il fut surnommé « le général sans tache ».

46. H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. 5, Bruxelles, 1921, p. 495.

47. Les *Mémoires militaires sur la campagne de l'armée belge dans les Pays-Bas autrichiens pendant la révolution de 1790 par un officier de l'armée*, édités à Londres en 1791, constituent la source la plus précise sur les faits militaires de 1790, du moins en ce qui concerne le front de la Meuse. Ils sont anonymes, mais attribuables à

Shoenfeldt installé à Emptinne, près de Hamois : à peine arrivés, les artilleurs dînent à leur aise, abandonnant canons et caissons, et il faut les menacer pour les faire sortir des cabarets.

Cette armée d'opérette s'avance alors imprudemment, mais son projet a été éventé, car les Autrichiens tombent sur l'avant-garde du centre, semant une déroute générale. Koehler, dont les canons, sur les hauteurs de Pessoux, ont incité l'ennemi à la prudence, reçoit des ordres de repli, d'ailleurs contradictoires, vers Emptinne, Assesse et Namur. Il envisage d'occuper la hauteur de Vivier-l'Agneau, forte position défendant les approches de Namur par la chaussée, mais Schoenfeldt lui ordonne de ramener l'artillerie jusqu'à la ville. Le contre-ordre vient bientôt : il faut retourner sur les hauteurs d'Andoy et y établir le parc d'artillerie. Les canons tardent à arriver, car comme la nuit est orageuse, les servants ont abandonné le matériel pour se reposer dans les maisons ! Vander Noot en personne se rend le 24 à Namur, puis pousse jusqu'à Assesse. Son rapport, venant d'un homme qui tourne habituellement la vérité à l'avantage de sa cause, laisse deviner l'ampleur de la déroute : il y est question de la maladresse d'artilleurs qui laissent tomber les canons dans un précipice, de fantassins écrasés par un régiment de dragons en fuite, de douze cents fuyards refluant vers Assesse ⁴⁸.

Divers engagements assez vifs ont lieu sur l'aile gauche de l'armée patriote les 22, 23 et 24 mai. On se bat au nord de Marche, à Heure, à Hogue et surtout à Baillonville, où les combats tournent globalement à l'avantage des Autrichiens. Quant à la colonne de Beuraing, elle est impliquée dans plusieurs combats, à Neupont le 22 mai, à Mirwart deux jours plus tard, toujours à son désavantage. Là non plus, les hommes du comte Duchâtel ne font guère preuve de courage : ils se jettent à plat ventre dès qu'ils entendent le canon et refusent d'avancer. Il ne reste qu'à traverser la Meuse et à se cantonner sur la rive gauche : la colonne de Beuraing devient ainsi celle de Bouvignes. Pendant la retraite, le capitaine Mottman se rend compte que l'on a oublié au quartier général de Beuraing les étendards du régiment : avec ses dragons, il traverse les lignes ennemies et récupère onze drapeaux laissés dans le château, qui est encore désert. Dès le 25, Beuraing est réoccupé par les impériaux, qui installent un hôpital au château. Le lendemain, les chasseurs autrichiens s'assurent le contrôle des crêtes de la rive droite en aval de Dinant. Ils occupent ainsi les ruines du château de Poilvache ⁴⁹ et ouvrent une brèche dans la courtine ouest pour installer un canon et bombarder les patriotes campant dans la plaine d'Anhée, sur l'autre rive. On nomme encore aujourd'hui cette trouée la « brèche des patriotes ». Le 27, les Autrichiens tentent à plusieurs reprises de forcer le passage à Hastière, mais ils sont repoussés.

Après la déroute, on voit les fuyards refluer sur Namur. Les royalistes sentent le vent tourner et relèvent la tête. Le marchand Stienon, installé place de l'Ange, est accusé d'avoir applaudi en voyant passer des soldats blessés : sa boutique est assiégée

Charles Joseph François Vilain XIII (1759-1808), officier au régiment de Clerfayt, qui servait alors auprès du général anglais Koehler. Outre les *Mémoires militaires*, ouvrage de plus de 300 pages composé en grande partie de documents reproduits et orné de planches, il a laissé des adresses imprimées montrant son implication dans la révolution à Gand, ainsi qu'un *Mémoire pour servir à la justification de messire Charles Vilain XIII, de Gand* (Gand, 1790), bien dans l'air du temps. Les Vilain XIII étaient une ancienne famille gantoise, le chiffre obscur joint curieusement au nom patronymique provenant peut-être d'une devise en forme de rébus.

48. Rapport des députés des États de Flandre, Bruxelles, le 6 mai 1790.

49. B. LIÉVENS-HUBERT, *À Poilvache, un témoin de la révolution brabançonne*, dans *De la Meuse à l'Ardenne*, n° 8, 1989, p. 83-86.

par des pillards, parmi lesquels des soldats de la garnison, après quoi les maisons du pharmacien Quérité, au coin de la rue Saint-Jean, et de l'avocat Bellin, rue de Bruxelles, subissent le même sort. Les trois hommes sont enfermés à l'Hôtel de ville, tant pour leur mauvais esprit que pour leur propre protection. Le Magistrat ordonne des patrouilles de volontaires, expulse les suspects étrangers, exige que les objets volés soient remis à l'Hôtel de ville, sous peine de poursuites.

Les cinq jours de cette campagne piteuse, voire ridicule, se soldent par peu de pertes en hommes, mais par une cruelle désillusion : des rodomontades de cabaret à la valeur au combat, il y a décidément un monde ! Le 28 mai 1790, le Congrès analyse ainsi l'échec de son armée : *Ce malheur est à imputer uniquement à une insubordination démesurée, à une lâcheté inconcevable, et à une conduite criminelle ou trahison dans une partie considérable de nos troupes*. Il décide une *dictature momentanée* donnant à Schoenfeldt droit de vie et de mort sur les hommes manquant à leurs devoirs. Les députés plénipotentiaires du Congrès installés à Namur réclament des volontaires, ce que le Congrès accepte ; ils publient aussi un règlement punissant de mort les menaces, mutineries ou désertions devant l'ennemi : *Tout soldat qui fuira lâchement devant l'ennemi et jettera ses armes, s'il n'est point blessé, sera puni de mort ; et si c'était une troupe entière qui commit une telle lâcheté, elle sera décimée* (article 6). Quant aux pillleurs, ils seront battus, chassés de l'armée, et dans les cas graves marqués au fer rouge.

Sur le terrain, la situation se stabilise. Les insurgés se concentrent dans deux camps : la colonne du centre, avec Schoenfeldt, a ses quartiers à Andoy ; l'aile droite, 7 000 hommes commandés par Koehler, nommé en remplacement du Chatel, est centrée à Bouvignes. La différence d'état d'esprit entre les deux corps est, on va le voir, saisissante.

De la pugnacité de la colonne de Bouvignes...

Les impériaux contrôlent toute la rive droite de la Meuse jusqu'à Dave, installant à Falmagne un parc d'artillerie fortement défendu. Ils espèrent pouvoir traverser le fleuve à Givet, mais le passage leur est refusé, les bourgeois et la municipalité gardant de bons rapports avec l'armée patriote. Des déserteurs donnent cependant de nouvelles inquiétudes : les kaiserlicks ⁵⁰ concentrent de l'artillerie et assemblent des pontons pour franchir le fleuve à Freyr, près de la forge de Monia. C'est là que les plus vifs combats vont se concentrer.

En mai, Koehler remplace du Chastel ⁵¹ à la tête de la colonne de Bouvignes. Avec le lieutenant-colonel Davaine, il organise la défense le long du fleuve en plaçant des postes sur toute sa longueur, du « Bac du Prince », près de Givet, jusqu'à Wépion ; il se plaint du peu d'exactitude des officiers qu'il a sous ses ordres, et dont pas un seul n'a la moindre expérience ⁵². L'état-major et 300 hommes sont hébergés à Bouvignes, où l'on concentre aussi l'artillerie disponible, dont deux canons de 36 livres offerts par le baron de Rosée d'Anthée, qui les a fondus en ses forges. Le gros des troupes campe sur les hauteurs de la petite ville. Pendant quelques semaines, de fin avril à

50. Nom donné au XVIII^e siècle, de façon souvent péjorative, aux soldats de l'empereur d'Autriche.

51. Colonel comte Henry du Chastel de la Howarderie (1761-1825), Nivellois d'origine, officier aux gardes-wallonnes, était alors colonel d'infanterie du régiment de West-Flandre. Il servit plus tard le futur roi des Pays-Bas, Guillaume I^{er}, contre Napoléon I^{er} et fut membre de la première chambre des États-Généraux des Pays-Bas.

52. R. WILLEMS, *Le général de division J.-B. Davaine, 1733-1794*, dans *Carnets de la Fourragère*, 13^e série, n^o 5, 1960, p. 279.

début juin 1790, Dinant est occupée par l'armée des États, en accord avec les autorités liégeoises. La région tout entière souffre de la guerre : le commerce est paralysé, les forges ne peuvent plus s'approvisionner en charbon et on n'ose plus faire circuler les chevaux, de peur de les voir réquisitionnés.

L'arrivée de Koehler amène clairement un changement d'esprit sur ce front : on s'exerce aux armes, on construit des retranchements et l'on tente des coups de main pour harceler l'ennemi. Tout l'été, les combats vont se poursuivre avec un scénario analogue : Autrichiens campant sur leurs positions fortifiées et patriotes lançant des assauts suivis de promptes retraites, le tout ponctué d'échanges d'artillerie d'une hauteur à l'autre de la Meuse. *La bravoure était égale dans les deux armées*, note le sous-lieutenant de Chadelot, au service de l'Autriche, dans ses souvenirs ⁵³. *C'était la même nation. L'honneur, la fidélité envers le monarque animait l'une jusqu'à l'enthousiasme, le fanatisme révolutionnaire, sous le masque religieux, électrisait l'autre. Heureusement pour nous, l'ennemi était mal commandé et son artillerie mal servie. Il attaqua de tous côtés avec impétuosité ; mais chaque redoute était un petit fort qu'il fallait assaillir plusieurs fois avec la bayonnette avant de pouvoir l'emporter. Elles durent cependant céder au nombre l'une après l'autre à force de sacrifices de la part de l'ennemi.* Si l'on fait la part des choses entre les relations de Vilain XIII et celles de De Bouge ⁵⁴, le bilan de ces combats, qu'il serait fastidieux de tous détailler, est sans doute assez équilibré.

Le 10 juin, lors d'un raid mené contre une batterie sur les hauteurs d'Anseremme, on voit un major laisser ses soldats poursuivre le combat sans lui sous le prétexte d'aller se restaurer ! Une compagnie est envoyée pour protéger la retraite, compagnie dont le capitaine, le comte de Romrée, est tué. Une semaine plus tard, à l'aube, le régiment de Namur et les « Canaris » traversent la Meuse et montent à l'assaut de la crête défendue par un détachement du régiment de Wurtemberg. Une batterie cachée au-dessus du château de Freyr bat par surprise le flanc de l'ennemi, causant de lourdes pertes. Encouragés par Koehler, qui accompagne ses hommes au front, les patriotes emportent à la baïonnette la batterie autrichienne et occupent la Cense de Haut. Cependant, les renforts ne suivent pas, au contraire de la contre-attaque hardie des fravons autrichiens, de sorte que les patriotes doivent se retirer et laissent des prisonniers. Cet épisode donne lieu à une grave controverse, car des déserteurs vont affirmer que le colonel de Bleckem a fait froidement exécuter quatre patriotes capturés. Qu'en est-il ? Les faits ne sont pas établis avec certitude, car des éléments à décharge ressortent d'autres mémoires et courriers, et la presse patriote elle-même reviendra sur ses accusations ⁵⁵. Toujours est-il que sur base des témoignages des

53. V. DE CHAUDELOT, *Souvenirs de la guerre des patriotes par un officier autrichien*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. 32, 1886, p. 237.

54. Jean-Baptiste De Bouge (1757-1833) commença sa carrière comme dessinateur auprès de Ferraris. Géomètre juré de la Gueldre, il fut nommé à la Cour des Comptes et publia en 1789 une excellente carte des Pays-Bas autrichiens. Il travailla ensuite pour le roi de Prusse, pour les dépôts de la guerre hollandais puis français, avant de se consacrer à la cartographie du royaume des Pays-Bas sous la période hollandaise. Ses travaux cartographiques sont de grande qualité, telles ces quatre feuilles gravées par Jeanne Maillat et publiées en 1791 sous le titre de *Carte du théâtre de la guerre aux Pays-Bas, en 1790, dédiée et présentée à son Excellence le baron de Bender Grand-Croix de l'Ordre royale et militaire de Marie-Thérèse, maréchal des armées de Sa Majesté l'Empereur et Roi, général commandant des troupes aux Pays-Bas, colonel propriétaire d'un régiment d'infanterie au service de sa dite Majesté*. Une de ces cartes est reproduite en page 4 de couverture. Les notes abondantes accompagnant les cartes donnent des états précis des forces en présence et une relation de nombreux faits d'armes ; elles sont de tout évidence très partisans, apportant cependant une utile repartie aux relations, plus nombreuses, émanant du camp patriote. Cf. C. DE CLERCQ, *Jean-Baptiste De Bouge et sa carte des opérations militaires dans la région mosane belge en 1790*, dans *ASAN*, t. 50, 1960, p. 205-268.

55. *L'ami des Belges*, n° 16, 13 juillet 1790, p. 244.

deux hommes menés à Namur, la députation du Congrès met la tête de Bleckem à prix pour une somme de 10 000 florins ; Il est vrai que l'on ne prête qu'aux riches, et que l'ancien commandant de la garnison namuroise a déjà fait preuve de méthodes expéditives. Des exécutions sommaires ont d'ailleurs eu lieu de part et d'autre et une lettre imprimée du général des dragons impériaux Latour recommande bien de massacrer tous les patriotes. Coupable ou non, de Bleckem ne se déplace plus qu'entouré d'une forte escorte. Cela ne l'empêchera pas d'être bientôt rattrapé par son destin...

Les combats se concentrent dans la région d'Anseremme. Les patriotes ont installé des batteries sur les crêtes de la rive gauche, à Moniat et à Ronchêne, d'où ils coupent court aux projets ennemis de lancer des ponts sur la Meuse et la Lesse. En face, les impériaux ont placé leur artillerie à la redoute du chemin vers Dréhance et à Hordenne, et les canonniers s'expédient des boulets d'une rive à l'autre. En bon artilleur, Koehler met en batterie toutes les pièces qu'il a pu trouver, fait couler des boulets de tous calibres, achète même à Dinant la poudre disponible en payant la livre un sol de plus que les Autrichiens.

Pourvoir une armée étirée de Wépion à Givet n'est pas une mince affaire. Le ravitaillement passe d'abord par la Meuse, sur des bateaux tirés par des chevaux, puis, en raison de la difficulté du passage sous le feu ennemi, par voie de terre, sur la chaussée Marie-Thérèse. Dans le coude où la Meuse se rétrécit, face à Anseremme, les patriotes construisent un pont de bateaux. C'est le seul passage possible pour traverser le fleuve, car Koehler a fait sauter une arche du pont de Dinant pour éviter toute surprise. Pour le reste, il continue à mener une guerre de harcèlement, ne pouvant espérer déloger les importantes forces autrichiennes, qui ont manifestement résolu de camper pour l'instant sur leurs positions, positions qu'ils fortifient sans cesse, par des redoutes, chemins couverts et obstacles au tir de toutes sortes. Ils mènent une véritable guerre psychologique, avec de fausses alertes, des mouvements de troupes simulés sous des uniformes divers et des camps presque inoccupés pour faire croire à l'arrivée de renforts. Cela ne décourage pas le général Koehler, qui mène sans cesse des raids, parfois sans autre résultat que de voler les marmites de soupe des kaiserlicks ou de mettre le feu à leurs baraques. Cette ténacité lui vaut d'être élevé au grade de général-major dès le 27 juin. Une vingtaine de fois, il lance des attaques en traversant la Meuse en l'un ou l'autre point. À ce moment, il ne dispose pratiquement que d'hommes à pied. La cavalerie est réduite à un escadron de 28 dragons, qui ne sera renforcé qu'à la mi-août.

Le 19 juillet, une attaque est lancée sur les ruines de Poilvache : 500 hommes, chasseurs de Lorangeois, Canaris de Dumonceau et membres d'une compagnie du régiment de Namur escaladent la rive escarpée sous la protection des canons placés sur les hauteurs d'Anhée. Les Namurois commandés par le capitaine Boisgautier emportent les premiers le château, tandis que l'ennemi se retire jusqu'à Évrehailles. Comme à chaque attaque, les patriotes se retirent ensuite. Un boulet en fonte de fer de 12 livres, retrouvé encastré dans la muraille à quelques mètres de la « brèche des patriotes », est peut-être un souvenir de cet épisode ⁵⁶. La colonne de Bouvignes compte en effet, dans son artillerie assez hétéroclite, sept pièces de ce calibre, à côté d'une soixantaine d'autres tirant des boulets de 3 à 36 livres.

56. B. LIÉVENS-HUBERT, *op. cit.*, p. 85.

Dinant, en principe étrangère au conflit, n'est pas épargnée par ces escarmouches. Les patriotes parviennent à dérober à la ville deux pièces de canon convoitées aussi par les Autrichiens. Ceux-ci ont pris position dans les ruines du fort (à l'emplacement de l'actuelle citadelle) et font le coup de feu avec les patriotes logés près du pont ; ces tirs abîment le clocher de la collégiale et terrorisent les citoyens, qui voient parfois tomber des boulets dans les jardins ⁵⁷.

Une nouvelle attaque est menée le 23 juillet à minuit contre la batterie placée au-dessus du rocher Bayard. Diverses compagnies sont impliquées : le régiment de West-Flandre ⁵⁸, celui de Namur, chasseurs et Canaris, dont le capitaine Beau reçoit une blessure dangereuse. Ils détruisent le poste et poursuivent jusqu'à la cense d'Erbichenne. *Nos troupes rentrèrent avec chaque un trophée au bout de leur bayonnette, tambour battant, & elles sont animées autant que possible pour une autre attaque*, rapporte Koehler ⁵⁹.

Dans la nuit du 3 au 4 août, celui-ci ordonne une offensive près de Freyr : tandis que le régiment de Namur fait diversion sur la montagne d'Anseremme et au pont Saint-Jean, où il perd trois hommes, les Canaris et le bataillon de West-Flandre lancent une nouvelle attaque sur la Cense de Haut. C'est un succès complet, que raconte Vilain XIII : *Au cri de halte (werda), nos gens répondirent par une décharge générale de mousqueterie, tombèrent dans la cense, à coups de baïonnette, sautant par-dessus les haies, faisant main basse sur tout, s'emparent des canons, caissons, chevaux d'artillerie, et emmenant avec eux 40 prisonniers de guerre. L'expédition étant finie, ils firent la retraite en règle, emmenèrent 2 pièces de canon, 2 caissons, 15 chevaux d'artillerie et 7 chevaux de dragon, avec selle et bagage. Les soldats firent beaucoup de butin. Les ennemis perdirent infiniment de monde dans cette affaire, quoiqu'on tâchât de les épargner autant qu'il était possible dans une telle confusion. M. Tancrede, major du régiment de Wurtemberg, y fut tué ainsi que deux autres officiers. Le lendemain de cette attaque, les ennemis envoyèrent un renfort très considérable pour garder ce poste de la ferme de Haut : le général, en ayant eu avis par ses espions, fit placer à la batterie de Freyr 3 pièces de 36, qui, après plusieurs décharges à boulets, percèrent les murailles d'outre en outre. Les ennemis furent obligés de sortir de la ferme pour se retirer dans les jardins ; alors, faisant charger les canons à cartouches de 12 boulets de 3, un feu vif les contraignit à se sauver pêle-mêle dans la campagne, hors de la portée du canon.*

Les sources sont évidemment unilatérales et, même sur la Meuse, on peut croire que les impériaux ont dû avoir une meilleure conduite au combat que ne l'affirment les rapports patriotes. Faut-il croire que systématiquement, ils fuient en désordre, alors que quand les troupes de Koehler se retirent, c'est *avec autant de fermeté que de présence d'esprit* ⁶⁰ ?

...à la mollesse de la colonne d'Andoy

Cet esprit guerrier de la colonne de Bouvignes contraste singulièrement avec l'apathie régnant au camp d'Andoy, un camp où aussi, selon l'officier patriote de Ladislas De

57. D.-D. BROUWERS, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. VII, 1907, Namur, p. 277-278.

58. La West-Flandre n'est pas l'ensemble de la Flandre occidentale, mais la région d'Ypres et Furnes rétrocédée par la France après la guerre de Succession d'Espagne.

59. *Bulletin officiel de l'armée de la république*, extrait d'une Lettre du Général-Major Koehler du 23 juin 1790.

60. *Bulletin officiel de l'armée de la république*, extrait d'une Lettre du Général-Major Koehler du 9 août 1790.

Villers Masbourg, *beaucoup d'intrigues, de Jalousie, et de trahisons regnois* ⁶¹. On y « temporise » dans une douce indolence que critique le *Vrai Brabançon*, journal qui a remplacé en juillet *L'ami des Belges* : *Il est plus que temps de s'éloigner de la Capoue belge dont le voisinage est aussi funeste à nos troupes, que le fut l'ancienne Capoue à celles d'Annibal. Ce ne sont pas des bals, des parties de plaisir et des délices qu'il faut à une armée, ce n'est pas la visite de belles dames ni de grisettes ; c'est une vie frugale, c'est un exercice modéré, mais journalier.* Le parc d'artillerie du camp n'a rien d'impressionnant : 36 pièces certes, mais pour l'essentiel de petit calibre.

Où donc ce fameux camp retranché se trouve-t-il ? Il forme un quadrilatère de neuf hectares dans le bas de la propriété du château d'Andoy, à hauteur de l'actuel terrain de football. Des vestiges importants, murs et tranchées ont subsisté longtemps et ont même été réemployés pendant les deux guerres mondiales. En 1914, de nouvelles tranchées ont été creusées derrière la haie du parc ; en 1940, les fossés du XVIII^e siècle ont été utilisés comme boyaux de tir et un fortin en béton armé a été construit, qui existe toujours. La construction de l'autoroute a évidemment achevé de bouleverser les vestiges.



Château d'Andoy, dessin à la plume du général de Howen, 1821, Collection S.A.N.

Le *Bulletin officiel de l'armée de la république* et les rapports aux États font cependant état de diverses escarmouches, évidemment toujours relatées sous un tour favorable. Le 30 juin 1790, une attaque ennemie est repoussée dans les environs d'Andenne et de Bonneville, scénario renouvelé le 11 juillet. Le 6 juillet, un accrochage entre une patrouille et des chasseurs autrichiens à Assesse voit les kaiserlicks user d'une ruse de guerre : ils placent sur la route un mannequin de paille déguisé en chasseur ; les patriotes, voyant leurs tirs sans effet, s'approchent

61. E. DELMOTTE, *Une aventure militaire en pays mosan, vécue et racontée par le comte Ladislas de Villers Masbourg. Septembre 1789 - janvier 1791*, dans *ASAN*, t. LXVII, 1992, p. 108.

imprudemment et sont alors pris sous le feu. L'affaire coûte plusieurs blessés, dont *le brave capitaine Classens mortellement, tout le monde le regrette, sa blessure est dans le ventre deux doigts dessous le nombril & au travers l'épine du dos, tout le monde désespère de sa guérison* ⁶². Dans une armée dépourvue de chirurgiens qualifiés, les officiers se plaignent que la plupart des blessures soient mortelles.

Le 7 août, les Autrichiens, calmes pendant deux semaines, poussent une patrouille jusqu'à Sart-Bernard. Cela relance les hostilités. Schoenfeldt soupçonne des visées ennemies sur Huy et fait attaquer les postes de Vivier l'Agneau et de Haltinnes. De leur côté, les kaiserlicks entourent le poste de Solières et s'en emparent, mais l'escadron du capitaine baron de Leuze peut se dégager, ce qui transforme une défaite en glorieux fait d'armes. Le capitaine prononce pour l'occasion un discours célébrant cette action où s'est distingué le lieutenant Noirsain : enveloppé par soixante cavaliers et deux mille fantassins autrichiens, il a traversé les lignes ennemis le sabre à la main, ne perdant que neuf hommes.

En somme, il n'y a rien de marquant à signaler au camp d'Andoy, et ces escarmouches sont peu de chose par rapport aux opérations menées par la colonne de Bouvignes sur la Meuse, ou aux combats assez vifs en Limbourg, du côté de Herve ; on devine en effet une pression des Autrichiens pour s'assurer le contrôle du passage de la Meuse dans la région de Huy. Quand Koehler lance ses audacieux coups de main contre les batteries de la rive droite de la Meuse, on se contente de signaler à Andoy qu'un avant-poste est attaqué près de Mont-Sainte-Marie et que huit coups de fusil sont tirés. Pis, le jour même de l'attaque hardie menée à Anseremme, les Autrichiens surprennent du côté d'Andenne une batterie de dix canons dont les servants dormaient paisiblement. Bilan : 21 hommes tués et la batterie perdue.

Dans la campagne namuroise, les troupes se sont installées dans l'inaction et les plaisirs. L'ennemi n'est cependant pas loin, car il occupe Assesse. Le camp d'Andoy devient la promenade favorite des Namurois, des guinguettes sont même installées pour restaurer et rafraîchir le bon peuple. Les officiers occupent le château, reçoivent la noblesse des environs, donnent des fêtes : même les dames chanoinesses d'Andenne viennent en visite. De temps à autre, on exécute un espion supposé à la solde des kaiserlicks. Ainsi, le 26 juin, s'il faut en croire *Le martyrologue belge*, un simple d'esprit nommé Jean Antoine Dubois, originaire de Faux, est pendu devant son frère, après avoir été le jouet des soldats ⁶³.

Tandis que les Autrichiens attendent patiemment des renforts pour aller plus loin, la situation politique est plus confuse que jamais. Le Congrès cherche des appuis en France, en appelle à Louis XVI, mais même Lafayette se refuse à mettre les pieds dans une telle pétaudière. Les émigrés vonckistes, qui gardent des soutiens en Flandre et en Hainaut, sont davantage écoutés en France que les exaltés du Congrès ; en juin, à Douai, les deux partis se rencontrent, mais ne peuvent s'entendre. Dans diverses villes, le peuple gronde contre le Congrès. Vander Noot fait toujours l'objet d'un culte ridicule ; ses fanatiques effraient le peuple, attisent les peurs collectives pour lever une nouvelle armée difficile à financer.

À Namur cependant, la situation reste calme. La ville est le siège de la Commission de Guerre, on y gère tout l'équipement de l'armée. Cela fait les affaires de beaucoup, sans compter que les paies généreuses amènent un intéressant flux

62. Lettre datée du 7 juillet 1790 du lieutenant-colonel Rikart aux États de Flandre.

63. *Le Martyrologue belge de l'an de fer 1790, op. cit.*, p. 146.

d'argent. L'armée est coûteuse et les ressources s'épuisent, mais quand le Congrès en appelle aux contributions des provinces, toutes estiment toujours en faire déjà plus que leur part. La bourgeoisie namuroise refuse ainsi un subsidé extraordinaire de 40 000 florins demandé par les États de la province, de sorte qu'il est question de transférer à Gand le siège de la Commission. Une souscription lancée à grands renforts d'appels au patriotisme n'a guère plus de succès.

En juillet, des bruits inquiétants courent sur un rapprochement de l'Autriche et de la Prusse, qui abandonnerait la cause des rebelles. Les rumeurs sont fondées : un congrès réunissant l'Autriche, la Prusse, la Hollande, et l'Angleterre aboutit au traité de Reichenbach du 27 juillet 1790, où l'empereur Léopold II obtient entre autres le champ libre pour réprimer le soulèvement belge. C'est que les événements de France inquiètent et qu'il s'agit moins maintenant d'affaiblir l'Autriche que d'endiguer la contagion révolutionnaire. Il est convenu que *la tranquillité et le bon ordre seraient promptement rétablis dans les provinces belgiques, et que les trois puissances alliées concourraient au rétablissement de la domination de sa majesté apostolique dans ces provinces, moyennant l'assurance de leur ancienne constitution et l'oubli du passé, le tout sous la garantie des trois puissances.*

L'Autriche envoie immédiatement des régiments de renfort vers le Luxembourg, tandis que Vander Noot ordonne une levée en masse. C'est ce que l'on appelle la « croisade de septembre », et l'on voit affluer à Andoy des détachements envoyés par des villages de tout le pays, le curé à leur tête. C'est une armée de paysans obéissant à leurs prêtres plutôt qu'aux officiers, et qui attendent de ceux-ci qu'ils les conduisent à la victoire plutôt qu'au combat. Dans son *Journal*, l'abbé de Feller nomme ce rassemblement *le camp des saints*.

Curieuse armée que celle des volontaires ! Vilain XIII en témoigne : *On a oublié, dans le cours de ce mémoire, de parler de la manière dont les volontaires villageois ont fait leur campagne. Le fait paraît trop singulier pour être passé sous silence. Beaucoup de villages avaient envoyé avec ses paysans, un curé pour les conduire. Ils avaient en lui toute confiance, avec lui ils se croyaient invincibles. Quoiqu'ils eussent des chefs ou officiers, ils n'obéissaient qu'à leurs prêtres. Leurs habits étaient de différentes couleurs, tous avec des parements rouges. Leurs officiers avaient un uniforme et portaient une cocarde patriotique, rouge, jaune et noire. Ils étaient partis de chaque village avec des chariots remplis de jambons, de saucisses, de lard, de pain, etc. et de tentes, dont chacune, n'étant qu'une grande toile tendue, pouvait contenir jusqu'à 90 hommes ; le nombre de ces chariots était très considérable. Les hommes de chaque district étaient commandés aussi par un seigneur du dit district et chaque district était composé d'un certain nombre de villages* ⁶⁴.

L'affaire de la montagne d'Anseremme

Revenons au camp de Bouvignes, où l'on est plus actif que jamais. Le 31 août 1790 au matin, les hommes de Koehler mènent une nouvelle offensive d'envergure ⁶⁵. Comme d'habitude, les hommes du major Dumonceau, West-Flandre et Canaris, sont

64. *Mémoires militaires sur la campagne de l'armée belge dans les Pays-Bas Autrichiens pendant la Révolution de 1790 par un officier de l'armée, op. cit., p. X.*

65. Cet épisode est décrit dans le détail par Vilain XIII, qui est prodigue de plans, vues et illustrations. Il est évoqué en termes proches par les autres sources classiques, de même que dans un témoignage moins connu cité par E. Delmotte, le *Journal de mes voyages, Depuis mon entrée au Régiment de la Marck, Infanterie allemande, étrangère, au service de France, le 13 mai 1781* de Ladislas De Villers Masbourg.

à la pointe de l'attaque : ils délogent les postes autrichiens de la montagne d'Anseremme, tandis que le régiment de Namur occupe le village, dans la vallée. Cette fois, ce n'est pas un simple coup de main, car les patriotes installent deux canons au lieu-dit Chenet, prennent position sur tous les endroits stratégiques et en fortifient même certains.

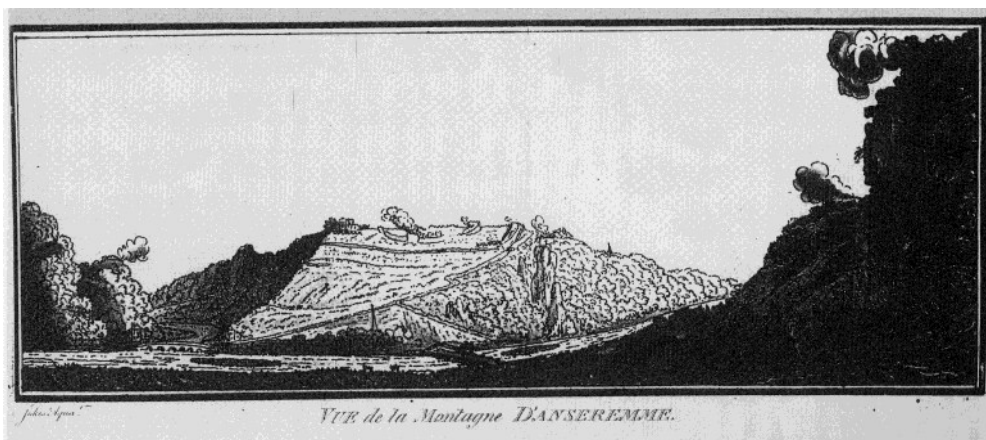


Illustration extraite des *Mémoires militaires* de Vilain XIII.

Le colonel de Bleckem hésite à mener de jour une contre-attaque inévitablement sanglante, mais sur un ordre cinglant de son supérieur, le général Corti, il rassemble troupes et artillerie à hauteur de la Cense de Haut ; il fait même venir des canons d'Hordenne, qui bombardent les patriotes depuis la rive droite de la Lesse. Avec les compagnies de Wurtemberg, les chasseurs et les dragons, de Bleckem passe à l'attaque sur deux points : le pont Saint-Jean, par la rive droite, pour couper la retraite des patriotes, et à la gauche de leur dispositif, sur le talus qu'ils ont fortifié. Des deux côtés, les combats sont meurtriers. Notons que l'on voit apparaître pour la première fois dans l'armée autrichienne le corps franc des Laudon-Verd, levé l'année même dans le Bas-Rhin pour la campagne en cours.

De Bleckem, qui se trouve avec ses hommes, est reconnu par les patriotes : il faut dire qu'il est très gros, tristement connu des Namurois et que sa tête est mise à prix ! Un mot d'ordre circule dans les rangs : *Feu sur Bleckem ! Feu sur Bleckem !* L'homme est canardé et tombe bientôt, tué d'une balle dans la tête. Ses propres soldats le dépouillent – c'est du moins la version des patriotes – et reculent : on retrouve le cadavre au milieu de 56 de ses hommes tués. Cependant, les combats font rage dans la vallée, où Koehler a fait descendre des renforts de Chenet ainsi qu'un canon. Là aussi, les Autrichiens subissent de très lourdes pertes, abandonnant 55 prisonniers. Il est clair cependant que la tête de pont ne pourra être conservée, et la retraite est ordonnée vers 16 heures. Elle se fait en bon ordre, au son du tambour et derrière les drapeaux.

M. le colonel baron de Bleckem a été tué d'un coup de feu à la tête, et emporté à Bouvignes mort et nu ; vos gens l'avaient dépouillé. Je l'ai fait mettre d'une façon décente, et je l'ai fait conduire à Namur pour y être enterré. S'il était en vie, vous pourriez vous assurer, Monsieur, qu'on aurait pris tous les soins possibles pour le guérir : voilà le message que Koehler fait parvenir au général Corti, qui s'est enquis du sort de son subordonné.

Le corps est ramené comme un trophée à Namur, où il sert de jouet au peuple. Un homme s'en empare et se sert du cadavre comme d'une marionnette demandant pardon aux Namurois. Juste rapporte le témoignage d'un certain Walter, lequel a assisté à cet épisode qui ne fait guère honneur au peuple namurois :

À l'arrivée du caisson renfermant le cadavre du colonel, on le conduisit dans la cour de l'hôtel, situé sur la Grand'Place, appartenant à M. le baron de Peuty, royaliste émigré ; le commandant de la place, M. de Cuvelier de Champion, y était logé. Les amis du colonel, car il en avait, se félicitaient de la mesure qui semblait avoir pour objet de soustraire aux avanies populaires les restes mortels d'un brave tué sur le champ de bataille ; mais il n'en fut pas ainsi. On annonça dans toute la ville qu'on allait jouir du spectacle d'un cadavre sanglant, celui du colonel de Bleckem ; la populace se porta en foule sur la Grand'Place. Vers deux heures de relevée on fit sortir, sans aucun obstacle, le caisson de la cour ; dès qu'il fut au milieu de la place deux employés de la ville montrèrent au peuple le cadavre, dont la tête était encore mutilée. Ils eurent la lâcheté de lui appliquer de nombreux soufflets ; ils eurent même l'infamie de lui couper une oreille et de l'envoyer à une dame de la ville dont, avant la sortie des troupes autrichiennes, le colonel fréquentait habituellement la société. Après que la populace fut rassasiée de cet odieux spectacle, on conduisit le cadavre au couvent des Récollets, qui le firent enterrer le soir dans leur jardin, sans lui rendre en ce moment aucun devoir religieux ⁶⁶. Un service religieux a cependant lieu le lendemain en présence d'une députation des États et du Magistrat, ainsi que d'officiers présents en ville.

La Société archéologique de Namur conserve un livret imprimé de 22 pages intitulé *Portefeuille de Mr le général baron de Bleckem, tué près de Dinant, le 31 août 1790*, édité la même année à Amsterdam, qui affirme rassembler des papiers trouvés dans le surtout de l'officier tué. Notons au passage que l'homme était colonel et non général, et que la découverte d'une cape bourrée de papiers sur un cadavre nu est plutôt étonnante. Il semble bien que ces documents soient apocryphes, montés de toutes pièces par les statistes pour régler quelques comptes, accuser certaines personnes et en dénigrer d'autres, tel le défunt lui-même, qui aurait reçu ce courrier : *Ce qui tient encore le plus au cœur des Namurois, ne sont pas vos massacres, insultes, et bravades, mais bien plutôt ce tour que vous leur avez joué, en leur faisant éteindre les chandelles à 9 heures du soir, tandis qu'à travers des volets on vous voyait jusqu'à bien avant dans la nuit avec Madame...*

La grande offensive manquée

La modeste victoire d'Anseremme n'empêche la situation des États belgiques unis d'être plus que préoccupante, ce qui justifie la convocation, le 9 septembre, d'une session exceptionnelle des États généraux. Namur y envoie une large délégation des trois ordres de la province : les abbés de Waulsort, de Floreffe et de Boneffe, Philippe-François de Neverlée, seigneur de Baulet, Charles-Amour de Baillet, baron d'Auvin et seigneur de Gesves, Lecocq, Petitjean de Prez et Decauwer. Naïvement, l'assemblée croit encore en une reconnaissance d'indépendance de la part des Puissances et au possible succès militaire des volontaires arrivés en masse aux premiers jours de septembre. Vander Noot ambitionnait de rassembler 60 000

66. Th. JUSTE, *La république belge*, Bruxelles, 1790, p. 210.

Extrait de *La Gazette nationale ou Le Moniteur universel* ⁶⁷, 10 septembre 1790

De Bruxelles, le 1^{er} septembre. — Le découragement n'est point encore arrivé jusqu'à notre armée. Les Belges y montrent un courage digne de leurs premiers efforts. Qui les soutient ? Qui les anime ? Ignorent-ils leur déplorable situation ? Voilà pour leur religion bien du sang répandu qui ne profitera point à leur liberté. Les héros du fanatisme se conduisent quelquefois comme des citoyens libres, et ne le deviennent jamais. Le projet de recouvrer le Limbourg semble avoir inspiré une nouvelle ardeur. Le général-major de Koehler a attaqué les Autrichiens postés à Falmagne, et commandés par le colonel Bleckheim. L'affaire s'est engagée avec une égale impétuosité ; l'avantage a demeuré incertain jusqu'au moment où deux coups de feu ayant renversé M. de Bleckheim, les Autrichiens découragés ont fait retraite. La perte doit être considérable de part et d'autre. Le bulletin officiel de l'armée, imprimé par ordre du congrès, est ainsi conçu :

« En ce moment nous recevons la nouvelle agréable que le général-major de Koehler a attaqué les Autrichiens avec tant de bravoure, que nos troupes ont tué le général-major de Blekheim, dont le cadavre doit être transporté au camp de Bouvines ; soixante-dix soldats autrichiens ont aussi été tués, une compagnie ennemie entièrement défaite, et une pièce de canon prise. »

On voit que le congrès s'abstient de donner aucun détail relatif au dommage que les patriotes ont éprouvé. Il n'est personne qui ne soit frappé de la perversité de nos chefs ; mais notre aveuglement ne doit pas étonner moins ceux qui connaissent notre affligeante position. La paix faite à Reichembach, que devenir ? Voilà près de 40,000 Autrichiens qui s'avancent sur nous de tous côtés. Que feront des processions et des moines en faveur d'un peuple perdu aux yeux de l'Europe par son fanatisme ?

nouveaux volontaires, engagés pour six semaines ; on n'atteint certes pas ce nombre, mais le renfort est significatif, avec 6 450 nouveaux venus pour la seule colonne de Bouvignes, dont aucun cependant n'a reçu d'arme.

Les principaux officiers se réunissent à Namur avec des députés du Congrès pour décider d'une stratégie : une attaque générale est résolue pour le 22 septembre, une double attaque plutôt, l'armée d'Andoy et celle de Bouvignes devant avancer chacune de leur côté vers Marche et opérer leur jonction. Il n'est donc plus question de coups de main locaux, mais d'une manœuvre générale et décisive. Dans la nuit du 21 au 22 septembre, les deux corps prennent position ; ils viennent de recevoir les drapeaux offerts par les États de Namur, bénis par les aumôniers à l'heure du départ.

Le projet d'attaque de l'armée d'Andoy est expliqué par Schoenfeldt dans une de ses lettres au Congrès ⁶⁸ : il vise une ligne allant de la barrière du Tronquoy, sur la chaussée de Luxembourg à Wierde, jusqu'à Emptinne ; en faisant avancer la colonne de Huy vers Emptinne et Florée, et celle d'Andenne vers Gesves, il s'agit de forcer l'ennemi à se retirer par la Lesse ou les fonds de Spontin vers Ciney et Rochefort. L'armée patriote avance de deux lieues, les chasseurs de Tongerlo passent le fond de Gesves et entrent dans le camp des Autrichiens à Sorinnes ; il en va de même sur la chaussée à hauteur d'Assesse. Cependant, l'attaque s'essouffle rapidement : elle est repoussée sur sa gauche et l'armée se retire sur ses positions de départ. Les relations héroïques des combats par les patriotes cachent mal le fiasco : les hommes qui d'un côté *se laissèrent tous massacrer jusqu'au dernier* et de l'autre foncèrent à la

67. Fondé à Paris en 1789 et disparu en 1901, ce journal fut longtemps l'organe officiel du gouvernement français, chargé notamment de la transcription des débats parlementaires. Le terme de *Moniteur universel*, qui ne formait à l'origine qu'un sous-titre, devint à partir de 1811 le titre véritable.

68. *Bulletin officiel de l'armée de la république, extrait d'une lettre du général baron De Schoenfeldt du 24 septembre 1790.*

baïonnette, cèdent en fait à une reculade générale. Le rapport de Schoenfeldt au Congrès est singulier : en un mot, partout il l'aurait emporté s'il n'en avait été autrement ! *Dès cet instant, conclut-il, il n'était plus possible de me flatter d'une victoire complète, & je dus me contenter de conserver mes premiers avantages & de tâcher de rester maître du champ-de-bataille, & en imposer à l'ennemi ; en quoi je réussis complètement, je fis ramasser tous mes blessés à la vue de l'ennemi, les charger sur des chariots & les emmener sans qu'il osât me troubler dans cette opération...*

L'armée de Bouvignes, pourtant réputée plus combattive, n'a pas davantage de succès. Son attaque principale est lancée sur Anseremme et Falmagne avec 5 000 hommes disposés en deux lignes, commandées respectivement par les colonels de Lierneux et Lorangeois, tandis qu'une attaque secondaire est menée à Hastière avec 1 830 hommes et le colonel de Cumphigh. L'offensive est vigoureuse et commence heureusement. Les patriotes prennent pied sur la hauteur, emportent la Cense de Haut et mettent leur artillerie en position. Les combats sont très vifs, car les Autrichiens, commandés par le major de Villers Masbourg, se battent avec acharnement sous les yeux du général Corti. L'artillerie impériale est efficace : Koehler a son cheval tué sous lui d'un boulet, et il faut manœuvrer pour éviter le feu des batteries. Les patriotes semblent devoir l'emporter quand un incident change le cours des choses, épisode que narre, mieux que d'autres, l'officier autrichien de Chadelot : *Un silence de mort règne sur toute notre ligne, nous croyons tout perdu, lorsqu'un de ces événements inopinés, providentiels, change tout à coup la face des choses et décide la victoire en notre faveur. Un coup de cette batterie, dirigé sur un caisson ennemi chargé de gargousses, y met le feu. Il en résulte une explosion, une flamme épouvantable se communique jusque dans les gibernes des soldats. La terreur s'empare de ceux-ci ; ils courent ça et là avec des cris affreux. Ce spectacle ranime nos soldats abattus qui, à leur tour, font retentir les airs de leurs cris de triomphe. L'ennemi fuit, la déroute devient générale. Ce n'est plus qu'une mêlée ; nos dragons chargent en portant de tous côtés l'épouvante et la mort, et la Meuse reçut dans ses flots tout ce qui ne put gagner le pont*⁶⁹. Les choses ne vont pas mieux à Hastière, où l'attaque tourne à la confusion, de sorte que de nombreux soldats en fuite se noient dans le fleuve. Il se confirme donc qu'une masse de volontaires, sans ordre ni discipline, non seulement ne peut rien contre une armée aguerrie, mais est un embarras pour les siens. Koehler tente de minimiser son échec : *Messeigneurs sont convaincus que le manque de réussite de notre attaque, n'était pas notre faute, ou au moins que nous avons fait notre possible pour la faire réussir, & après tout, notre perte n'est pas d'une très-grande conséquence*⁷⁰.

Les jours suivants, l'armée patriote se flatte de quelques succès, mais ceux-ci n'effacent pas la déconvenue de l'offensive manquée. Le 27 septembre, sur base de renseignements de déserteurs, elle dresse une embuscade à Sorée, où l'adversaire perd une centaine de hussards et dragons. Le lendemain, sur le front de la Meuse, Koehler lance une énième attaque sur la rive droite en faisant monter ses régiments sous le feu croisé de sept batteries jusqu'à la cense d'Hordenne, la plus forte position de l'artillerie autrichienne, réputée imprenable. Il se flatte d'un plein succès ; si les canons n'ont pu être emportés vu la difficulté du terrain, leurs caissons sont saisis et les

69. V. DE CHAUDELOT, *op. cit.*, p. 238.

70. *Bulletin officiel de l'armée de la république, extrait d'une lettre du général Koehler du 25 septembre 1790.*

installations incendiés. Le major de Villers, qui commande l'attaque, reçoit une balle dans le bras. Les soldats acteurs de ce fait d'armes se voient offrir par le Congrès une prime de 3 000 florins.

Il est clair cependant que ces raids ne peuvent inverser le cours des événements. Avec le départ des volontaires parvenus au terme de leur période d'engagement et les pertes subies, même Koehler est contraint à une attitude plus défensive. Il manque aussi cruellement d'officiers. Deux ingénieurs sont envoyés par Vander Noot pour dresser le plan des défenses, mais, se plaint le général, *par leur manière lente & peu courageuse d'agir, l'ennemi pourrait être à Ostende avant qu'il eussent fait la carte de la Meuse.*

Cette gravure illustre la bataille de Falmagne, sous une date erronée, dans un esprit évidemment satirique : face aux troupes impériales en bon ordre, on devine un ramassis de prêtres fanatiques, que le texte rappelle à leurs devoirs, thème récurrent du côté autrichien.



L'hallali

Pour les Autrichiens, ce n'est plus qu'une question de temps. Ils obtiennent enfin de Louis XVI l'autorisation de traverser la Meuse à Givet, après un débat à l'Assemblée nationale française, où il est moins question des *insurgens belges* que des principes. La presse étrangère, notamment française, est d'ailleurs plutôt méprisante pour la révolution belge. Des négociations ont lieu en coulisse, une proposition d'armistice est faite, que soutiennent Schoenfeldt et Koehler, mais que le congrès rejette, déclarant qu'il ne peut *pour le moment* laisser la nation *aux hasards dangereux d'une suspension d'armes*. Vander Noot poursuit ses fanfaronnades et nourrit l'exaltation du peuple, qui réclame le rétablissement des monastères et écharpe les modérés. Le *Bulletin officiel de l'armée de la république* affiche toujours un bel optimisme. Vander Noot fait toujours état de succès militaires et de désertions massives sur le front namurois, où les patriotes tueraient beaucoup de monde sans eux-mêmes éprouver de pertes. Qui y croit encore ?

À Namur, on note aussi quelques remous. Le 27 octobre, pour fêter l'anniversaire de la bataille de Turnhout, des anciens combattants écartés de l'armée organisent un service religieux et un banquet. Ces fidèles à Vander Mersch lèvent évidemment un verre à la santé du général, et quand ils traversent la Grand-Place pour rentrer chez eux, deux coups de fusil éclatent. Statistes et vonckistes s'en accusent mutuellement et 18 citoyens sont emprisonnés. Trois jours plus tard se produit un accident infiniment plus dramatique : le « laboratoire » explose. On appelle ainsi la manufacture de poudre, établie près des casernes, au bout de la rue des Bourgeois. C'est un drame

Le Vrai Brabançon, 5 novembre 1790

Namur 31 octobre. Une explosion horrible vient d'ébranler cette ville. Le 30 octobre avant midi le feu a pris à une quantité de poudre dans le laboratoire aux casernes de cette ville. Environ deux cents ouvriers qui y étaient occupés, ont sauté en l'air, ou sont ensevelis sous les ruines. Les casernes & les maisons des environs sont culbutées ou endommagées. On travaille à déterrer les cadavres & à recueillir les membres épars. C'est un affreux spectacle que celui qui se reproduit à chaque pas, à mesure qu'on découvre les débris. Quoique les ennemis ne cherchent qu'à nous nuire par d'indignes stratagèmes, & que chaque jour on ne découvre que séduction & trahison, même parmi de lâches officiers, il paraît cependant que ce funeste accident n'est point le fruit de leurs menées. On croit devoir l'attribuer à un défaut d'ordre et de prévoyance dans les ouvriers & les surveillans, dont on avait plus d'une fois fait de justes plaintes.

épouvantable, dont la mémoire collective a curieusement perdu le souvenir. Une centaine d'ouvriers au moins sont tués, sans compter de nombreux habitants du quartier, lequel est complètement détruit. Les corps sont disloqués, des membres ont même été projetés au-delà des remparts, et les Namurois doivent extraire les corps des décombres. Encore une fois, il s'en trouve pour accuser les vonckistes d'être cause de ce malheur, bien entendu sans preuve ni raison.

Cependant, les Puissances s'impatientent. Réunies à La Haye le 31 octobre 1790, elles adressent un ultimatum de 21 jours au Congrès, mais mettent aussi la pression sur l'empereur d'Autriche. Le 14 novembre, celui-ci promet une amnistie générale et s'engage à écouter avec bienveillance les demandes des États, y compris en ce qui concerne leur composition future, idée qui ce qui fait crier au vonckisme les statistes partisans d'un statu quo absolu. Maniant le bâton après la carotte, Léopold II annonce qu'une armée de 30 000 hommes est en marche pour mater définitivement la rébellion. Pour toute réponse, le Congrès prend des airs outragés et en appelle au sursaut patriotique. Sans guère de succès, car si les pamphlétaires se déchaînent de manière outrancière contre le souverain, ils sont moins enclins à prendre les armes.

Vander Noot continue à fanfaronner. Au camp d'Andoy, où il réunit l'état-major, n'affirme-t-il pas que *même 80 mille Autrichiens seraient exterminés comme 80 mille mouches s'ils osaient pénétrer dans les Pays-Bas* ? Il doit voir pourtant autour de lui régner l'abandon le plus total. Le correspondant d'une gazette raconte sa visite : *La plupart des soldats dormaient dans leurs tentes. Ça et là on ne buvait pas mal. Les officiers faisaient des promenades à cheval plus ou moins longues, et ne songeaient guère à leurs soldats... Ce jour-là, il n'y avait nulle apparence d'exercice, ni de travaux quelconques. Il se moque aussi d'officiers qui faisaient les rodomonts loin de l'ennemi, qui avaient saigné du nez et pris la fuite aux différentes attaques, qui ne s'entendaient pas plus à la tactique qu'à ramer des choux...*

Les régiments de Koehler mènent une sorte de baroud d'honneur en lançant une attaque contre la cense de Viet, d'où une batterie autrichienne tire à boulets rouges sur Bouvignes. L'opération combine diverses armes et met en évidence des hommes courageux, tel le capitaine Renard, à la tête de l'infanterie, qui pare le coup de sabre d'un hussard de son pistolet, brûle la cervelle de son adversaire et revient avec son cheval.

Le 19 novembre, Schoenfeldt convoque ses officiers au camp d'Andoy pour connaître leur sentiment et leurs intentions. Avec la colonne de Bouvignes, Kohler entend défendre chèrement le passage de la Meuse. Les autres officiers sont généralement bien plus défaitistes et font état du découragement de leurs troupes. Il reste à peine 7 000 hommes à Andoy : c'est peu face à l'armée qui approche de toutes

parts, par le sud, mais surtout par l'est, où elle a éparpillé l'aile gauche de l'armée patriote, menaçant de franchir la Meuse liégeoise. Kohler visite la citadelle de Namur, qui reste la principale défense de la route de Bruxelles. Il est surpris de la trouver hors de défense. *Si quelqu'un avait étudié de la mettre dans l'impossibilité de nuire aux ennemis*, écrit-il dans son rapport, *il avait parfaitement réussi ; car les canons étaient placés de manière que si l'ennemi venait par terre, il serait impossible de l'atteindre, ne pouvant tirer que dans l'air ; les batteries étant construites, ou par ignorance ou par trahison, de façon que les bouches des canons montés sur des affûts marins très bas, reposaient sur la barquette, les roues de devant suspendues. En outre ces batteries en barquettes exposaient trop les canonniers, et celles-là étaient d'une construction si mince et si mal faite, que chaque coup de l'ennemi les aurait percées d'outre en outre.*

Le terme de l'ultimatum se rapproche, et l'assemblée extraordinaire des États, réunie le 13 novembre, envoie les seize députés à La Haye aux ministres des Puissances pour gagner du temps. Ils essuient un refus. Les États tentent alors un curieux coup de poker en élisant l'archiduc Charles, troisième fils de l'empereur, au titre de « grand-duc héréditaire de la Belgique », souverain d'un pays indépendant de l'Autriche et rétabli dans ses anciens privilèges. Une députation est dépêchée à Vienne pour faire part de cette décision, une autre est envoyée au-devant du maréchal Bender, chef des troupes autrichiennes, avec l'espoir que cette décision lui fera accepter une suspension des hostilités. Ces émissaires sont à Namur le 22 novembre. Ils veulent donner l'ordre à Schoenfeldt de résister, mais celui-ci a abandonné Andoy la veille et entamé la retraite ; faute de passeport, les messagers ne peuvent avancer plus loin et rencontrer Bender. Le général de Latour leur fait même savoir que le maréchal ne recevrait jamais des députés chargés d'une proposition que son maître regarderait comme une injure...

Pour protéger sa retraite, le général en chef de l'armée patriote affirme avoir laissé *un corps considérable de troupes légères au village d'Erpen & à l'abbaye de Géronsart*, ainsi qu'un corps de 500 hommes et un canon à Landenne, en avant-poste du corps du colonel de Braine, placé à Bouge. Les kaiserlicks avancent rapidement vers Assesse et descendent jusqu'à la Meuse sans rencontrer de résistance : le « corps considérable » de Schoenfeldt s'est prudemment retiré. Leur progression ne va pas sans pillages ni violences. À Dave, une pierre tombale de l'église rappelle encore de nos jours le meurtre du curé Joseph Cuisset, le 22 novembre 1790 ⁷¹. La troupe de Koehler a placé dans le village un important poste avancé, fort de 600 hommes, sous les ordres du major Monro. À l'approche des premiers chasseurs autrichiens, ils traversent la Meuse et se retirent vers Bouvignes par la chaussée Marie-Thérèse. Arrive alors une troupe nombreuse d'hommes à pied, qui descend de Naninne. Le mayeur Thomas et le curé Cuisset vont au-devant d'eux et demandent grâce pour le village et ses habitants. Les Autrichiens exigeant que l'on leur livre les brigands, les deux hommes leur répondent que les volontaires des États sont partis, mais quand ils veulent traverser la Meuse en barque, les kaiserlicks sont pris sous un feu de mousqueterie et plusieurs hommes sont blessés. Le curé est alors traîné devant le mur du presbytère et fusillé. Un poète local a chanté le martyre du curé Cuisset, qui tomba *Sous le feu meurtrier d'une horde sauvage / De soldats autrichiens dévastant notre plage*. On relève ailleurs une particulière animosité des Autrichiens contre les prêtres, qu'ils accusent, non sans raison, d'avoir attisé la révolte. Après ce haut fait, ils

71. V. TAHON, *Les pierres tombales de l'église de Dave*, dans *ASAN*, t. 34, 1920, p. 157.

poursuivent vers Jambes, où les attendent d'autres mousquets, en pillant au passage la ferme d'Amée. De son côté, Schoenfeldt fait donc retraite sans défendre Namur. Il invoque la faiblesse des forts du nord de la ville, ou de ce qui peut en rester à l'époque, pour protéger sa retraite une fois que l'ennemi aura franchi la Meuse plus à l'est : *Rien n'empêchait plus les Autrichiens de se porter droit en avant sur les hauteurs de Namur, s'emparer de celles de Bourges (sic) & du fort de Coquelet, seul point par lequel ma retraite pouvait être protégée, & qui se trouvait sans défenses.*

Le plus grand désordre règne dans la ville : chariots encombrant les rues, soldats errant sans ordres, détonations au-delà des remparts. Un avis affiché à l'Hôtel de ville ordonne aux bourgeois de mettre bas les armes, mais le peuple namurois n'accepte pas cet abandon, enfonce les portes de l'arsenal pour s'armer et, avec l'aide de quelques soldats décidés, il décide le coup de feu devant les fortifications du pont de Jambes. Le Congrès a approuvé des plans de défense de cet accès stratégique de Namur, mais les travaux en ont été abandonnés et les États de Namur n'ont fait dresser que d'éphémères fortifications palissadées, formées d'un talus de terre et d'un fossé ⁷². Fortifications mal conçues au demeurant, car le premier coup de canon tiré de la montagne Sainte-Barbe renverse trois hommes. Pendant une demi-journée, des tirs sont échangés avec les chasseurs autrichiens. Ce n'est qu'un dernier combat désespéré, et quand un officier autrichien avec trompette vient faire les sommations d'usage, la bourgeoisie et les États envoient des députés à Bender pour négocier la reddition de Namur. Le 24 novembre, les *vingt-quatre métiers, ayant mûrement réfléchi sur les rapports que leur avaient fait lesdits députés, et voulant éviter effusion ultérieure de sang*, consentent à ouvrir les portes de la ville, à condition que ce qui resterait de troupes puisse se retirer, qu'il ne soit fait tort à personne et qu'on paiera les fournitures. Le général Bender s'y engage, de sorte que les Autrichiens entrent dans Namur le 25 novembre au matin. Le surlendemain, le baron de Gaiffier obtient du général autrichien un passeport pour se rendre au chevet de sa femme à Givet. Ce n'est pas un prétexte, car elle va en effet y mourir le 31 décembre.

Cette reddition de Namur, pourtant rendue inévitable par la dérobade de Schoenfeldt, est considérée comme une trahison par le Congrès : *Nous ne pouvons pas dissimuler (...) la trahison d'une province qui a joui des plus grands avantages de notre révolution ; c'est de la province de Namur que nous parlons. Les États de cette indigne alliée ont osé (...) livrer à l'ennemi leur province et leur capitale. La conduite félonne des États de cette malheureuse province, jointe à la sourde trahison de quelques officiers de notre armée qui ont jeté l'alarme parmi la troupe, nous a fait naître la crise présente. Ce n'est pas que nous désespérions du salut de l'état ; mais nous ne pouvons vous laisser ignorer toutes ces circonstances, tant pour instruire la nation, que pour publier notre très juste indignation contre les États de cette province infidèle, et afin qu'une honte éternelle la couvre à la face de toutes les nations.*

Dans son évacuation précipitée, le 24 au soir, Schoenfeldt abandonne 180 pièces d'artillerie, faute, se défend-il, de chevaux pour les évacuer. Son armée reflue en

72. Ces travaux furent menés pendant l'été 1790 par le lieutenant-ingénieur Mys, après l'expropriation de 23 particuliers et la désaffectation du cimetière. Dans un avis du 30 octobre 1791, les États de Namur offraient déjà aux propriétaires de reprendre les terrains ; cette éphémère défense fut en effet bientôt nivelée, les propriétaires se partageant une indemnisation de 8 000 florins. Selon des témoignages de vieillards notés en 1857 par J. Borgnet, il s'agissait d'un retranchement en terre entouré de fossés profonds. Borgnet en repère encore les restes : *en aval du pont, à côté de la ruelle Mazy ; et, en amont du pont, au lieu dit les Travaux, près de la ruelle du Calice (S^t Calixte)*. J. BORGNET, *Promenades dans la Ville de Namur, dix-septième promenade*, dans ASAN, t. 5, 1857-1858, p. 505. Voir aussi P. BRAGARD, *Aperçu sur les fortifications de Jambes (XIII^e – XVIII^e siècles)*, ASAN, t. 74, 2000, p. 115-146.

débandade sur Bruxelles sans défendre aucun point. Le corps de du Chatel, censé se trouver à Perwez, semble s'être volatilisé. Qu'en est-il de la colonne de Bouvignes ? Dès le 24, le général a ordonné à Koehler de faire retraite, manœuvre entamée le soir même. L'armée de Bouvignes, étirée sur huit lieues le long de la Meuse et forte de près de 6 000 hommes, fait alors route en trois contingents vers Biesme, puis de là vers Charleroi. Cette fois, il s'agit d'une retraite en bon ordre, avec 43 canons et munitions. Le lendemain, les kaiserlicks traversent la Meuse, pillent l'abbaye de Waulsort et y tuent deux villageois ⁶⁹. Quant à l'ancienne colonne de Bouvignes, elle quitte Charleroi le 26 novembre et est à Mons le 28 ; cette dernière ville tombe deux jours plus tard.



L'entrée des impériaux à Namur, le 25 novembre 1790. De telles gravures, évidemment fantaisistes, étaient vendues par des marchands opportunistes à la suite des armées. Le texte d'un médiocre rimailleur commente l'événement :

*Le Congrès souverain fuit de nos barrières
Les moines de frayeur montrent le derrière,
Ce ne sont aujourd'hui que de petits sires,
Les femmes s'en moquent et pissent de rire.*

*Vive Léopold II, vive ce roy charmant,
Il triomphe partout en vainqueur bienfaisant,
Vive le grand Bender, vive les Impériaux,
Ils respectent nos lois, nous oublions nos maux.*

Arrivé à Bruxelles, Schoenfeldt remet son commandement. Arguant de l'abandon des Puissances, il demande que le Congrès le *dispense de mener davantage une barque qui surpassait absolument ses forces*. Sa démission acceptée, il reste libre et court de réfugier à Valenciennes, non sans craintes pour sa personne. Ainsi s'achève un commandement tellement calamiteux qu'on peut le soupçonner de trahison, ou plutôt de fidélité à la Prusse, pour qui la cause révolutionnaire n'a jamais été qu'un moyen politique d'affaiblir l'Autriche. Koehler reçoit le commandement du peu qui reste des troupes, mais les États de Brabant doivent livrer Bruxelles le 1^{er} décembre. Il conduit les débris de l'armée à Gand ; la soumission de la Flandre est acquise une semaine plus tard, l'armée licenciée et le brave général anglais rentre dans son pays.

73. A. WAYENS, *Notes waulsortoises*, Waulsort, 1981, p. 59-60.

Retour à la case départ

La convention de La Haye, le 10 décembre 1790, met fin à la révolution brabançonne. Les Belges sont absents de la table des négociations, où l'Autriche et les puissances médiatrices conviennent du retour de nos provinces à Léopold II, de la restauration des anciennes constitutions et d'une amnistie presque générale. Cette conclusion est un désaveu de la mémoire et des idées de feu Joseph II, mais les puissances rivales de l'Autriche entendent bien entraver la maîtrise qu'a ce pays des Pays-Bas par le maintien de paralysantes institutions. Quant à la cause belge, qui n'a jamais intéressé personne, elle s'est condamnée elle-même par sa totale absence de sens politique, ses querelles intestines et son impéritie militaire. Paradoxalement, son but de guerre a été rencontré, puisqu'il était moins l'indépendance que la réaction corporatiste et religieuse à toute réforme. Cette révolution, quarante ans avant celle qui devait mener sous le même drapeau à la création d'un pays, donne cependant aux Belges une première expérience d'indépendance, jointe à un incontestable sentiment national. La garnison de Namur, les armées d'Andoy et de Bouvignes ont mêlé Namurois, Flandriens et Anversois sans que jamais ce voisinage eût apparemment suscité de discorde, au contraire des dissonances idéologiques.

Léopold II respecte le traité et ne prend aucune mesure contre ceux qui ont exercé des fonctions pendant la révolution. Tous les membres statistes du Conseil souverain retrouvent ainsi leur place à la restauration. Philippe de Ponty, l'un des plus ardents révolutionnaires, devient grand mayeur de Namur le 26 mars 1792. Quant à François-Joseph, prince de Gavre, il reste gouverneur du comté de Namur malgré son serment aux États belgiques unis ; on le verra même représenter François II à son inauguration comme comte de Namur, car l'empereur Léopold ne survivra guère à son frère Joseph. Si les statistes ne sont donc pas inquiétés par le pouvoir, les règlements de compte se font plutôt entre Namurois. Pour en témoigner, on trouve dans les archives du Conseil de Namur de nombreuses pièces sur les « Procès politiques de la Révolution brabançonne ⁷⁴ ». La tension restera vive dans la ville, exacerbée par les nouvelles de France, jusqu'à la déclaration de guerre du 20 avril 1792. Cette atmosphère d'intrigue est bien décrite par de Stassart dans son *Journal*.

En cette tragi-comédie que fut la Révolution brabançonne ou belge, Namur ne s'est guère distinguée des autres provinces, sinon peut-être par le conservatisme univoque des États et des métiers, une frilosité plus grande aux idées nouvelles, un souci particulier du maintien de l'ordre. La tendance vonckiste, seule inspirée par quelque idéal de progrès, y fut pratiquement absente, sauf parmi les officiers de la garnison, et encore fut-elle vivement réprimée par le peuple dès qu'il en eut l'occasion. Pour le reste, la révolution des Namurois fut animée surtout par la mesquinerie corporatiste, les intérêts personnels et quelque dose de pusillanimité mimétisme, quand ce ne fut par de plus bas instincts que les soubresauts violents de l'Histoire, jusqu'à nos jours, semblent inexorablement devoir libérer. Par l'opportunisme aussi ; mais deux ans plus tard, quand les révolutionnaires français forceraient les portes de la ville, beaucoup de nos acharnés réactionnaires n'allaient-ils pas se découvrir d'opportunes convictions jacobines ?

Marc RONVAUX

74. A.É.N., *Conseil de Namur*, n° 5782-5815 : *Procès politiques de la Révolution brabançonne*.

Pistes bibliographiques et heuristiques

- A. BORGNET, *Lettres sur la révolution brabançonne*, 2 vol., Bruxelles, 1834 (ouvrage paru d'abord en feuilleton dans le *Journal de Namur* en 1833). *
- COOMANS, aîné, *Épisodes de la révolution brabançonne*, dans *Revue de Bruxelles*, 5^e année, 1841, p. 72-88. *
- V. DE CHAUDELLOT, *Souvenirs de la guerre des patriotes par un officier autrichien*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg (1790)*, t. 18, 1886, p. 225.
- C. DE CLERCQ, *Jean-Baptiste De Bouge et sa carte des opérations militaires dans la région mosane belge en 1790*, *ASAN*, t. 50, 1960, p. 205-268.
- E. DELMOTTE, *L'expédition Arnoldi (nov.-déc. 1789) une expérience amère, une défaite aux conséquences positives*, dans *De la Meuse à l'Ardenne*, 1991, n° 12, p. 53-65.
- E. DELMOTTE, *Une aventure militaire en pays mosan, vécue et racontée par le comte Ladislas de Villers Masbourg. Septembre 1789 - janvier 1791*, *ASAN*, LXVII, 1992, p. 99-139.
- DE ROUVROY, *Relation de l'affaire de Dinant du 25 novembre 1789*, Dinant, 1790. *
- E.J. DINNE, *Mémoire historique et pièces justificatives pour M. Vander Mersch, où l'on donne des preuves de la loyauté de sa conduite, durant la Révolution belge*, Lille, 1791. *
- C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *Une province dans un monde. Le comté de Namur 1421-1797*, Namur, 2005.
- C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *Notables namurois à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles*, dans *Histoire de Namur. Nouveaux regards*, Namur, 2005, p. 205-220.
- C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *Namur dans les Révolutions*, dans *ASAN*, t. LXXII, 1998, p. 21.
- C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *Les États de Namur sous le régime autrichien, Anciens Pays et Assemblées d'États*, dans *ASAN*, t. LXX, 1978, p. 393.
- J. FIVET, *1789-90...* dans *De la Meuse à l'Ardenne*, 1989, n° 8, p. 20-25.
- L.P. GACHARD, *Documens politiques et diplomatiques sur la révolution belge de 1790*, Bruxelles, 1834. *
- R. GAHIDE, *Inventaire des pamphlets de la révolution brabançonne conservés au Musée royal de l'Armée*, Bruxelles, 1985.
- F. JACQUET-LADRIER, *Répertoire de la collection d'imprimés réunis par A. Borgnet et F. Golenvaux*, Bruxelles, 1989 (Inventaire des Archives de l'État à Namur).
- F. JACQUET-LADRIER, *Le règlement du 10 mai 1771 et l'office de pensionnaire de la ville de Namur*, dans *Album J. Balon*, Namur, 1968, p. 421.
- T. JUSTE, *La république belge*, Bruxelles, 1790. *
- T. JUSTE, *Histoire de la révolution belge de 1790*, Bruxelles, 1846. *
- F. ROUSSEAU, *Les pamphlets de la Révolution brabançonne conservés aux Archives générales du Royaume*, dans *Revue belge de philologie et d'Histoire*, t. 2, fasc. 1, 1923, p. 99-102.
- Ch. TERLINDEN, *Les souvenirs d'un vonckiste. Les aventures de J.B. Van Der Linden ou détails circonstanciés sur la Révolution de Brabant (1789-1790)*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. XCVI, 1932, p. 179.
- Ch. TERLINDEN, *Les souvenirs historiques de Joseph Walter, officier de l'armée des États belgiques unis, sur les événements militaires de la Révolution brabançonne (1789-1790)*, collection *Centre d'histoire militaire, Travaux*, n° 9, Bruxelles, 1972.
- C.J.F. VILAIN XIII, *Mémoires militaires sur la campagne de l'armée belge en 1790*, Londres, 1791.
- *Dictionnaire biographique namurois*, Le Guetteur Wallon, Namur, 1999.
- *Le martyrologe belge de l'an de fer 1790*, sans nom d'auteur ni lieu d'édition, 1791 *
- *Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Namur, au clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de son diocèse*, Valenciennes, 1787. *
- *Mémoires pour servir à la justification de feu son excellence le général comte d'Alton, et à l'histoire secrète de la Révolution Belgique*, sans lieu, 1790 *
- *Mémoire pour servir à la justification de Monsieur le général baron de Schoenfeld*, Valenciennes, 1791. *
- *Relation fidèle et exacte de ce qui s'est passé à Namur, relativement au général Van der Meersch, écrite sur les lieux, et dont les preuves sont en mains de tout le monde*, Namur, 1790. *

* Ouvrages accessibles en version intégrale sur Google Livres.